



Assemblée Générale 2017

En 2016, le Conseil d'Administration était composé de 13 personnes morales ou physiques :

Président

Michel Levasseur

Vice-présidents

Jean-Louis Jollivet

Marie Legrand

Trésorier

Yvan Zanette

Secrétaire

Suzanne Jollivet

Secrétaire adjointe

Francine Berry

Conseiller technique santé- environnement

Roland Caigneaux

Conseiller technique juridique

Joseph Grigioni

Conseiller technique naturaliste

Olivier Prévost

Autres administrateurs

Isabelle Giraud

Marion Poussin

Alban Pratt

Robert Russeil

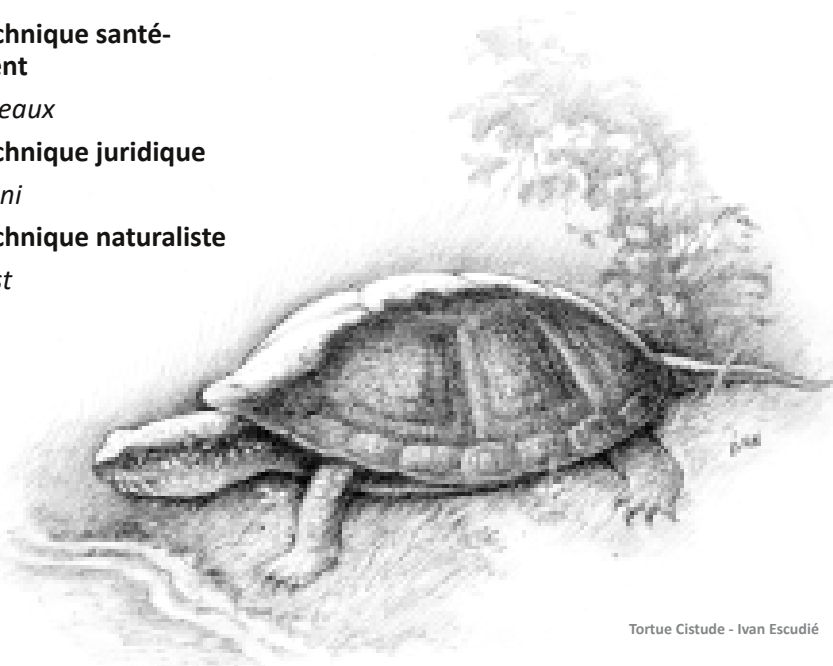
Les membres du conseil d'administration dont le mandat arrive à échéance sont :

Jean-Louis Jollivet

Michel Levasseur

Olivier Prévost

Yvan Zanette



EXTRAIT DES STATUTS DE VIENNE NATURE DU 7 NOVEMBRE 2014

ARTICLE 2 - BUT OBJET

Cette association a pour objet la protection de la nature et de l'environnement, ce qui implique notamment de contribuer à :

- réaliser et diffuser des inventaires, des études.
- conserver et restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux de la biosphère, l'eau, l'air, le sol, le sous-sol, les sites et paysages, le cadre de vie,
- participer à la sauvegarde du domaine public naturel, fluvial ainsi que des chemins ruraux et de randonnée,
- promouvoir la découverte et l'accès à la nature,
- lutter contre les pollutions et nuisances,
- promouvoir une utilisation de l'énergie sobre et efficace, et le développement des énergies renouvelables,
- prévenir les dommages écologiques et les risques naturels, technologiques et sanitaires,
- défendre un aménagement soutenable du territoire et un urbanisme économes, harmonieux et équilibrés,
- promouvoir une production et une consommation ainsi que des déplacements supportables pour l'humain, l'animal et l'environnement,
- promouvoir la diffusion et le développement d'une information environnementale et sanitaire.

D'une manière générale, son objet est également d'agir, si besoin en étant en justice, pour la sauvegarde de ses intérêts dans le domaine de l'environnement y compris la défense de tous les intérêts définis par l'agrément délivré au titre de l'article L.141-1 du Code de l'environnement et des droits et obligations relatifs à l'agrément d'association agréée de protection de l'environnement au titre des articles L.141-1 et L.141-3 du Code de l'environnement.

Elle exerce ses activités sur l'ensemble du territoire du département de la Vienne. Elle exerce également son action à l'égard de tout fait et notamment de fait de pollution qui, bien que né en dehors de sa compétence géographique, serait de nature à porter atteinte à l'environnement du département précité.

Elle est indépendante de tout groupement de nature politique, syndicale, confessionnelle ou économique.

Les commissions officielles

Vienne Nature, comme toutes les associations de protection de l'environnement a, entre autres missions importantes, l'animation du débat environnemental. Toutes les actions exercées n'ont d'autres buts que de susciter, de développer et d'enrichir le débat environnemental. Dans ce cadre, Vienne Nature fait partie de nombreuses commissions administratives officielles mises en place au niveau local.

Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)

Neuf séances de la CDPENAF ont eu lieu en 2016. Cette commission, compétente pour les espaces naturels, émet deux avis sur chaque projet de PLU ou d'aménagement : l'un sur la consommation d'espaces, l'autre sur les atteintes à la biodiversité, avis qui peuvent diverger, notamment sur les éoliennes, consommatrices non d'espace mais, parfois, d'oiseaux migrateurs. Elle impose souvent aux communes de modifier des projets de PLU ou de constructions dérogatoires qui favorisent l'étalement urbain et le mitage. Elle applique la loi ALUR dans le refus d'un recours systématique aux STECAL, ces secteurs constructibles insérés dans les zones N et A. Les projets conduits dans des communes à documents d'urbanisme ne relèvent pas d'une saisie automatique. Faute d'auto-saisine, ils échappent à la Commission. C'est le cas de la ferme-usine de Coussay-les-Bois ainsi que des réserves de substitution pour l'irrigation agricole (refus à 9 contre 4). Les parcs photovoltaïques au sol en revanche sont tous examinés et retoqués en cas de consommation d'espaces à vocation agricole. Examen aussi de tous les projets de constructions en zone agricole. 66 % des avis défavorables ou favorables avec réserves ont été suivis par les collectivités. Notons une augmentation du nombre de projets de bâtiments à toiture photovoltaïques.

Jean-Louis Jollivet

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des sites (CDNPS)

Notre association est représentée à la CDNPS, une commission consultative qui « concourt à la protection de la nature, à la préservation des paysages, des sites et du cadre de vie et contribue à une gestion équilibrée des ressources naturelles et de l'espace dans un souci de développement durable ». (art. R 341-16 Code environnement). En 2016, les dossiers présentés aux formations « nature » et « sites et paysages » ont concerné des demandes d'autorisation d'exploiter des parcs éoliens. Une liste de critères d'évaluation des dossiers éoliens, établie par le Conseil d'Administration en 2016, est à la

disposition des représentants de Vienne Nature à cette commission, des adhérents qui participent aux enquêtes publiques et des élus et porteurs de projet qui souhaiteraient identifier les enjeux importants avant l'étude d'impact. Depuis septembre 2016, suite à l'évolution de la réglementation, une nouvelle procédure permet au porteur de projet éolien d'obtenir un titre unique portant autorisation d'exploiter ICPE et valant permis de construire, autorisation électrique, autorisation de défrichement et dérogation à l'interdiction de porter atteinte aux espèces protégées. C'est maintenant la formation « sites et paysages » élargie qui examine les dossiers des projets éoliens. La formation « sites et paysages » seule examine des permis de construire ou de démolition en site classé et celle des « carrières » sur les permis d'exploiter ou d'agrandir des carrières. Le patrimoine bâti est bien pris en compte mais beaucoup moins le patrimoine naturel.

Francine Berry et Dominique Provost



Parc éolien en Vienne - Miguel Gailledrat

Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)

La représentation à cette commission est réalisée par répartition entre différentes associations. Un représentant de Vienne Nature y siège et a participé aux réunions des 09/03/2016 et 13/07/2016.

Joseph Grigioni

CDCFS (Conseil Départemental de la Chasse et Faune Sauvage)

Nous n'avons assisté à aucune réunion cette année soit en raison de l'intérêt limité de certains ordres du jour, très cynégético-cynégétiques, soit par manque de disponibilité.

Olivier Prévost

Commission Locale d'Information du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Civaux (CLI)

La CLI est présidée par le président du Conseil départemental et Monsieur Roger Gil assure la présidence par délégation. La CLI communique grâce à son site internet et sa feuille d'information « la Lettre de Civaux ».

La CLI s'est réunie deux fois en assemblée générale avec la participation de représentants d'EDF et de l'ASN ; le 1^{er} mars à Poitiers et pour la première fois en réunion publique, comme l'impose désormais la loi, le 14 octobre à Lussac-les-Châteaux. En outre, cinq réunions de la CLI en formation restreinte (dite «Vigilance») ont permis de poser des questions précises aux responsables de la centrale sur les événements significatifs pour la sûreté ou l'environnement régulièrement signalés. En cours d'année, un point inquiétant a été révélé par l'ASN : l'existence d'anomalies concernant l'acier de certains générateurs de vapeur fabriqués par AREVA (ségrégation carbone rendant l'acier plus fragile en cas de fissure). Les deux réacteurs de Civaux sont concernés. Des analyses ultérieures confirmeront le problème. En décembre, deux membres de la CLI ont participé à l'Assemblée Générale de l'ANCCLI (Association nationale des CLI) à Paris.

Roland Caigneaux



Centrale de Civaux - Vienne Nature

Commission consultative du plan d'élimination des déchets

Le Conseil Départemental associe cette commission consultative à la mise en œuvre du plan départemental d'élimination et de prévention des déchets en lui présentant un rapport annuel qui recense les installations de gestion des déchets et transcrit le suivi des indicateurs définis par le plan. Les données de suivi de production des déchets dans la Vienne présentées par l'AREC ont permis de constater que la production des ordures ménagères 2014 est inférieure à l'objectif fixé, les taux de recyclage et de revalorisation étant eux aussi respectés. En revanche le taux fixé pour les déchetteries est nettement dépassé à cause de l'augmentation des déchets verts. Des actions de prévention ont touché deux collèges en 2014 ; sept étaient prévus en 2015-2016. Un point inquiétant concerne la réhabilitation des anciennes déchetteries, non mises aux normes et pour certaines encore alimentées par les communes, soit en 2015, 107 déchetteries à réhabiliter. Le programme d'accompagnement territorial des entreprises (PACTE) pour le traitement de leurs déchets est concluant et la dynamique bien engagée. À partir de 2017, la prévention et la gestion des déchets seront à la charge des régions.

Francine Berry

Comité départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CoDERST)

Les principaux dossiers examinés en 2016 ont, entre autres, concerné l'installation ou la régularisation d'élevages, l'installation ou la régularisation d'installations industrielles (ICPE). Sur de nombreux dossiers, notre voix a été rejointe par celles des représentants de l'UFC-Que Choisir et de la Fédération de la Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Les compte-rendus détaillés des réunions mensuelles sont disponibles à Vienne Nature.

Roland Caigneaux, suppléant Michel Levasseur

Commission Départementale des Commissaires-Enquêteurs de la Vienne

Vienne Nature a participé, le 25/11/2016, à la commission départementale qui établit la liste départementale des commissaires-enquêteurs. Elle se composera pour l'année 2017 de 37 personnes.

Louissette Berton, suppléante Suzy Jollivet

Commissions Communales d'Aménagements Fonciers (CCAF) ou Commissions Intercommunales d'Aménagements Fonciers (CIAF) à la suite du passage de la LGV

Vienne Nature a un représentant dans chacune de ces commissions.

Dominique Provost

SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'eau)

Vienne Nature a continué de s'investir dans la gestion de l'eau, à l'échelle des rivières et de leurs zones humides, ainsi qu'à l'échelle des bassins-versants notamment lors des réunions sur la mise en place et le suivi des documents de planification.

SAGE Charente

C'est Poitou-Charentes Nature qui a représenté Vienne Nature au SAGE Charente lors d'une réunion à Cognac. La Charente coule sur 40 km dans le sud Vienne et est gérée par le SDAGE Adour-Garonne.

SAGE Clain

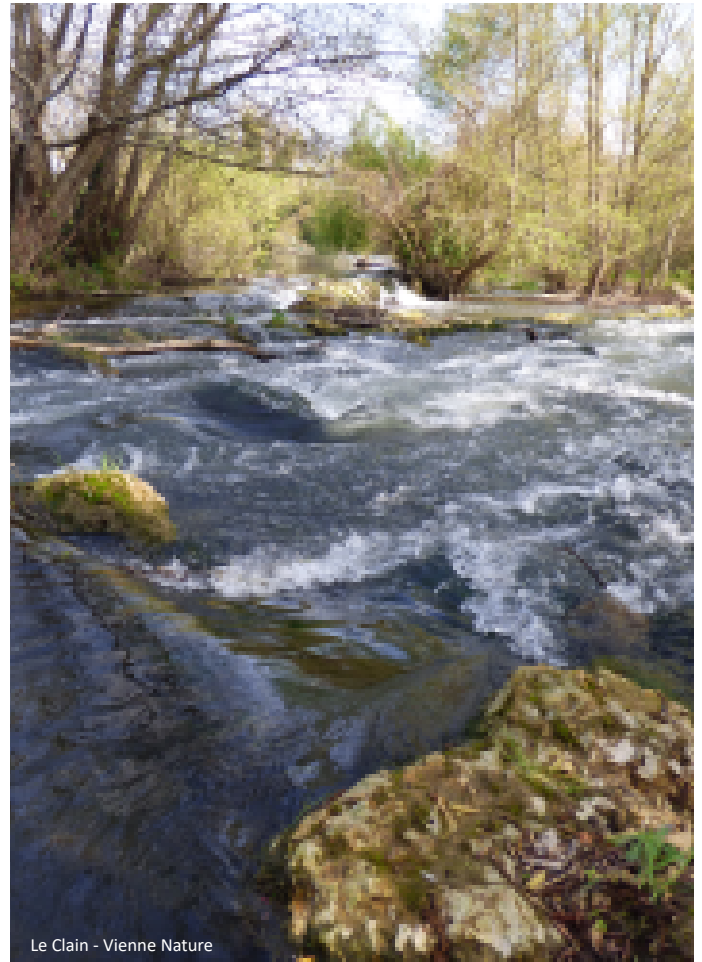
La CLE (commission locale de l'eau) est l'instance locale de concertation qui élabore le SAGE, définit des axes de travail et organise la mise en œuvre du SAGE. Nous étions présents aux deux réunions plénières, à trois bureaux et à une commission Qualité. Le rythme a été perturbé par le renouvellement de la CLE. La finalisation des scénarios alternatifs réalisés en 2016 permettra en 2017 la rédaction du SAGE 2016-2021. La sécurisation du captage AEP de La Varenne dans le Clain a fait l'objet de nombreux débats tout comme le Contrat Territorial de Gestion Quantitative qui, sans envisager de véritables réductions de prélèvement d'eau, s'appuie essentiellement sur la construction de réserves de substitution, sécurisant ainsi l'irrigation avec l'espoir d'éviter les assècs en été. Pour nous, pas de stockage hors du cadre d'un programme visant la qualité et faisant jouer tous les leviers d'économie d'eau, et particulièrement les changements de pratiques culturales et de système agricole. Ce programme pourrait reprendre les objectifs et les mesures du SAGE en cours de finalisation.

Pour préparer l'identification de zones humides et leur protection dans les documents d'urbanisme, comme prévu par le SDAGE du bassin Loire-Bretagne 2016-2021, la cellule d'animation du SAGE Clain a préparé un guide méthodologique à l'intention des collectivités. Nous avons participé à la relecture de ce document qui sera utilisé dans les années à venir pour réaliser les inventaires.

SAGE Vienne

Faute de bras, et compte tenu des priorités, Vienne Nature n'a participé ni à la CLE du SAGE Vienne ni aux réunions concernant la délimitation, caractérisation et hiérarchisation des zones à dominante humide sur le bassin de la Creuse (départements 36, 37, 86) et de la Vienne Tourangelle organisée par l'ETB Vienne (Établissement Public Territorial).

Jean-Louis Jollivet et Francine Berry



CoPil du Contrat Territorial de Gestion Quantitative du bassin du Clain

Nous avons eu un vif débat sur l'articulation entre « Projet de Territoire » et CTGQ (Contrat Territorial de Gestion Quantitative du bassin du Clain), porté par la Chambre d'Agriculture. Ce dernier ne porte que sur le stockage (42 « bassines »), mais l'éligibilité du stockage au financement public par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dépend de son intégration dans un « projet de territoire » global (Instruction gouvernementale du 04/06/2015) élaboré par tous les usagers de l'eau. Nous avons tenté d'obtenir que ce futur projet ne soit pas réduit à une juxtaposition hâtive du CTGQ aux projets existants, les CTMA (Contrats Territoriaux Milieux Aquatique), centrés sur la continuité écologique des cours d'eau. Malgré les préconisations de l'Instruction de 2015, la CLE refuse de piloter le CTGQ et se contente d'en obtenir l'élargissement à Agro-Bio et de demander plus de transparence. Lors de la CLE du 07/09/2016 « Agr'Eau Clain », association d'irrigants hostiles au programme de stockage défendu par « Res'Eau Clain » et la Chambre, a présenté son point de vue. Malgré cette dissidence, aucun débat de fond n'a été possible en CLE sur les « bassines ». Vienne Nature continue à ne pas participer au CoPil du CTGQ, dont nous sommes membres sur le papier.

Programmes "RE-SOURCES"

Ces programmes ont pour objectif la restauration de la qualité sur les captages d'eau potable, dégradée en particulier par les nitrates et produits phytosanitaires. Nous avons participé au Comité de Pilotage de Fleury, où le blocage est total, et à celui de La Jallière, micro-territoire remarqué pour la coopération d'agriculteurs. Après débat, Vienne Nature a signé ce dernier contrat. Vienne Nature s'est excusé au CoPil de La Fontaine-du-Son (St-Léger-de-Montbrillais) pour indisponibilité de ses représentants.

Autres commissions eaux

Nous étions représentés au Comité de suivi de la Qualité de l'eau, à la présentation du Schéma départemental de l'eau et Comité des usages de l'Eau. Quelle que soit l'instance, les enjeux prioritaires y sont l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques, le retour à l'équilibre entre prélèvements et disponibilité, la restauration des cours d'eau. Face aux oppositions, nous avons fortement insisté pour que les moyens mis en œuvre correspondent réellement à ces enjeux. C'est dans ce cadre que Vienne Nature a rencontré le directeur de l'Agence de l'eau Loire Bretagne le 17 août.

Dans la mesure de ses disponibilités, Vienne Nature continue de suivre et d'appuyer fortement les mesures visant à réduire les pollutions diffuses, les pressions sur les milieux malgré une forte opposition d'une partie de la profession agricole. La tâche de Vienne Nature y est tenace et laborieuse pour atteindre, un jour, le bon état écologique de nos rivières et masses d'eau. Des actions se mettent en place pour y parvenir progressivement, et pour contribuer à cet objectif, nous avons besoin de votre participation.

Contrat territorial de rivière

Vienne Nature participe au CoPil du Contrat Territorial Vienne Aval porté par le SYRVA (Syndicat de Rivière de la Vienne et Affluents) ainsi qu'aux autres CoPil dans la mesure du possible (Ozon, Clain, Boivre, Auxances, Clouère).

Comité de pilotage de la cartographie des cours d'eau

A la demande du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, les préfetures ont lancé un inventaire complet des « écoulements » dans leur département. Dans la Vienne, cet inventaire est piloté par la Direction Départementale du Territoire et tient compte de trois critères liés au lit de l'écoulement, à son débit et à sa source. Si certains écoulements sont facilement identifiables comme la Clouère, l'Auxances... les petits chevelus en tête de bassin le sont moins malgré leur importance pour la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. En complément de cet inventaire, un guide technique sur l'entretien des cours d'eau et des « non cours d'eau » et de leurs abords est en cours d'élaboration par la DDT. En avril nous avons fait appel aux observations locales

de l'ensemble des adhérents pour éviter une cartographie réductrice, susceptible de transformer des cours d'eau en fossés pour lesquels la protection réglementaire est moins exigeante (bandes enherbées, épandage, entretien, intervention...). Leur implication a été un complément de terrain important à notre participation à ce comité de pilotage et nous les en remercions.

Francine Berry

Stratégie Locale de Gestion du risque



La Franche Doire - Miguel Gailledrat

d'inondation de Châtelleraut

La prévention des inondations centennales ou millénaires de la Vienne et du Clain mobilise les communes du Châtelleraudais. En 2016, le comité de pilotage a validé la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation de Châtelleraut. Les outils opérationnels sous forme de fiches actions résultant de l'appel à projet vont permettre de construire un programme d'action cohérent. Si la réforme territoriale en cours ne retarde pas les prises de décision des nombreux acteurs de ce programme, la mise en place du Programme d'Action de Prévention des Inondations est prévu pour 2017. L'objectif principal étant de se préparer à la crise et de favoriser le retour à une situation normale, le retour d'expérience des communes d'Indre et Loire, victimes des dernières inondations est programmé en 2017.

Michel Levasseur

Fédération des travaux publics

Deux rencontres par an avec des entreprises conscientes de leurs responsabilités environnementales et désireuses de définir de bonnes pratiques autour de la gestion des déchets de chantier, de la mortalité routière des mammifères, de la protection des milieux aquatiques.

Jean-Louis Jollivet

Comité consultatif Réserve Naturelle du Pinail

Le Comité consultatif (12/12/2016) s'est tenu à la DREAL avec une faible assistance (GEREPI 5, Vienne Nature 1, FD chasse 2, ONF 1, Agriculture 1 et DREAL 2), ce qui peut indiquer un désintérêt des choses de la réserve ou, mieux, une absence de conflit, le Comité Consultatif étant généralement le meilleur endroit pour faire valoir son ressenti ! Étonnamment, il n'y a pas de problème cette année, si ce n'est la forme de l'évaluation du dernier plan de gestion qui chagrine la DREAL en raison d'un défaut de conformité avec le modèle prévu. P. Marion souligne la remarquable activité qui règne sur la réserve et qui permet toujours de nouvelles découvertes. Point important cette année : par convention, l'ONF laisse à GEREPI la gestion de la « bande des 4 vents », 18 hectares coincés entre la réserve et le chemin des Gendarmes, sujet de désaccord depuis tant d'années !

Conseil scientifique du Pinail (24/11/2016)

Le rapport scientifique de cette année est encore bien fourni avec de nombreuses études et le suivi de certaines espèces patrimoniales. Ces résultats montrent s'il en était besoin le dynamisme dont fait preuve depuis de nombreuses années l'équipe en charge de la gestion de cette réserve si riche et originale. Nous avons apporté notre contribution par la relecture du rapport d'activités et notamment d'un article sur les possibilités d'observation de la Genette commune et du Chat forestier sur la réserve. Les rapports d'activités et scientifique sont téléchargeables sur le site de la réserve : www.reserve-pinail.org/rapports-annuels/

Olivier Prévost



Réserve Naturelle du Pinal - Miguel Gaillardat

Aménagement du territoire

Conseil de Développement Responsable (CDR) de Grand Poitiers

En 2016, Vienne Nature a participé aux travaux du groupe « grande région » qui avaient commencé en 2015 par une enquête sur les attentes et les craintes face à la nouvelle Région des principales associations de l'environnement – Vienne Nature, par exemple –, l'agriculture – réseau InPACT –, l'insertion, la lutte contre l'illettrisme, les jeunes entrepreneurs, la culture entre autres. Les conclusions des interviews de plus de 40 structures ont fait l'objet d'une présentation en Conseil Communautaire le 7 avril 2016. Début 2016, Vienne Nature a participé au nouveau chantier du CDR : « Enjeux et défis de la nouvelle intercommunalité » de Grand Poitiers. Un compte-rendu a également été présenté au Conseil Communautaire en octobre 2016. Par ailleurs, nous avons eu accès aux conclusions des travaux des autres groupes, comme ceux concernant la mobilité par exemple. Nous sommes actuellement dans la phase de renouvellement des membres du CDR avec les deux nouvelles donnes : la Nouvelle-Aquitaine, au sein de laquelle ont déjà eu lieu des réunions de coordination entre les CDR des différentes villes qui sont tenues d'en avoir un, d'une part, et le Grand Poitiers élargi aux nouvelles communes, d'autre part.

Suzy Jollivet

Élargissement de l'autoroute A10 entre Veigné (37) et Poitiers (86)

Après une rencontre dans les locaux de Vienne Nature avec Vinci Autoroutes, par l'intermédiaire de l'entreprise de communication Alteretgo, nous avons participé à différents ateliers. Les quatre premiers concernaient l'ensemble du projet, soit 93 km, et se sont tenus à Usseau du Poitou, Noyant de Touraine et Sainte-Maure de Touraine. Les thèmes en étaient successivement les moyens de minimiser les impacts sur le territoire, favoriser le travail environnemental, maximiser les bénéfices pour le territoire et favoriser de nouvelles mobilités. Ces ateliers dits de co-construction, conduits entre le 7 juillet et le 7 septembre, précédaient la concertation règlementaire grand public organisée entre le 26 septembre et le 22 octobre, pour laquelle Vienne Nature a rédigé un avis dans le cadre de cette dernière. Le 30 novembre, nous avons participé au forum d'information spécifique à l'aménagement de l'A10 dans la Vienne à Jaunay-Clan. La concertation volontaire se poursuivra en 2017 sur la plateforme ouverte par Vinci autoroutes et dans d'autres forums.

Jean-Louis et Suzy Jollivet

Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine

Pour rappel, Vienne Nature représente FNE Nouvelle-Aquitaine à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie comme membre titulaire de la commission spécialisée de prévention. Gustave Talbot, Président de Poitou-Charentes Nature et Yvan Tricard, administrateur à Limousin Nature Environnement, en sont les suppléants.

Quand un nouveau découpage administratif fait table rase d'un travail en cours d'évaluation.

Afin de préparer le nouveau Plan Régional de Santé, nous avons été conviés fin 2015 et début 2016 à plusieurs réunions d'évaluation du travail réalisé ces dernières années. Mais suite à la nouvelle organisation régionale, tout a été annulé. Pendant plusieurs mois, en raison de la fusion des trois ARS régionales, la réorganisation des services a mobilisé toutes les forces actives disponibles. Et ce n'est qu'à partir de juillet 2016 que l'ARS Nouvelle-Aquitaine a pu procéder à l'élaboration de la nouvelle Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie. En résumé, la mise en forme de ces nouvelles instances, n'a pas permis à ses membres de travailler en 2016, sur le nouveau Plan Régional de Santé et de ses nouvelles composantes.

Michel Levasseur

Les pesticides, un dossier à géométrie variable

Suite à l'instruction technique nationale du 27 janvier 2016, relative à l'application d'un arrêté préfectoral de protection des personnes vulnérables vis-à-vis des produits phyto-pharmaceutiques et dans l'attente de la publication de cet arrêté préfectoral limitant les pesticides, nous avons sollicité Madame la Préfète. Malgré nos interventions et la consultation publique préalable, aucune distance minimale de protection des enfants et des personnes vulnérables n'a été retenue dans l'arrêté, contrairement aux décisions des autres départements limitrophes et à la demande expresse de l'ARS de la Nouvelle-Aquitaine. Au final, l'arrêté a été publié le 13 janvier 2017, avec pour seule préconisation que les traitements soient subordonnés à l'utilisation de matériel d'épandage limitant le risque de dérive !

Michel Levasseur

Commission consultative pour l'aérodrome Poitiers-Biard

Vienne Nature a participé le 24/11/2016 à cette commission.

Louissette Berton - suppléante Isabelle Giraud

LES ENQUÊTES PUBLIQUES

Au cours de l'année, nous avons étudié et répondu à plusieurs enquêtes publiques.

Projets de parcs éoliens

Vienne Nature soutient le développement de l'énergie éolienne et des énergies alternatives et en particulier ceux qui s'accompagnent d'une politique locale en faveur de la sobriété énergétique. Multiplier à l'excès les parcs pour accroître la consommation d'énergie deviendrait insoutenable pour la biodiversité. Cependant, notre association s'oppose à tout projet éolien qui remettrait en cause la protection de la biodiversité. En 2016, Vienne Nature a consulté plusieurs études d'impact liées à des projets de parc éolien dans le département. Des remarques ont été faites lors d'enquêtes publiques notamment en ce qui concerne les parcs éoliens de la Ferrière-Airoux ou Champagné-Saint-Hilaire où Vienne Nature s'est attachée à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets.

Un parc solaire photovoltaïque sur une ancienne carrière à Dangé Saint Romain

La reconversion d'une carrière réussie ?

Suite à la présentation d'un projet de centrale photovoltaïque à la Commission Départementale de protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, Vienne Nature a accompagné le représentant de la Chambre d'Agriculture lors de la visite du site. En effet, contrairement à ce qui était envisagé initialement, la nappe phréatique n'a pas rempli cette sablière. Aussi les propriétaires ont opté pour l'installation d'un parc solaire après remblaiement. La commission ayant validé ce projet, l'enquête publique a été publiée en octobre 2016. Suite à l'intervention de Vienne Nature voici un extrait de l'avis

« les observateurs formulent des observations en matière de valorisation de l'environnement : création d'une mare, gestion et entretien des espaces naturels... Le Commissaire Enquêteur s'inscrit totalement dans cette démarche qui tend à ajouter une valeur ajoutée à un projet ».



Panneaux photovoltaïques (photo libre de droit)

Un projet industriel à la campagne.

En janvier 2016, le dossier de la ferme usine de Coussay-les-Bois nous a fortement mobilisés. La constitution d'un groupe de travail nous a permis de rédiger une requête officielle, doublée de courriers individuels. Notre opposition à ce projet s'est ainsi appuyée sur des arguments techniques. Malheureusement, la partialité du commissaire enquêteur et la volonté de l'Etat de soutenir ce type de projets industriels pour produire de l'électricité se sont soldées par la publication d'un arrêté d'autorisation. Le collectif d'opposants et la commune continuent à se mobiliser contre ce projet. Vienne Nature, membre de ce collectif, y contribue.

MECAFI, des mesures compensatoires oubliées

La construction d'une usine MECAFI dans la nouvelle zone industrielle de Châtelleraut était annoncée dans la presse. En mars 2016, l'avis d'enquête publique était publié. L'étude du dossier et deux visites sur place ont permis de faire découvrir au commissaire enquêteur l'absence de la mise en œuvre des mesures compensatoires suite à la destruction d'une zone humide. Celui-ci, après vérification, a inscrit dans ses conclusions l'obligation de réaliser les mesures compensatoires. En septembre, une semaine avant la présentation du dossier au Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST), les aménagements étaient enfin réalisés.

L'histoire peu glorieuse de nos poubelles

Dans le cadre de la reconversion d'une ancienne carrière exploitée puis remblayée par des déchets ménagers, la ville de Châtelleraut a lancé une enquête publique en novembre 2016, relative à l'installation d'un parc solaire photovoltaïque au lieu-dit La Massonne. Vienne Nature est favorable à ce type de projet mais, à la lecture du dossier, il est apparu que les études de sol, datant de 2006, nécessitaient un complément d'information, mais rien de tel dans le dossier d'enquête publique. Or, en juin 2016, la ville de Châtelleraut a fait réaliser un diagnostic de pollution des sols et des eaux souterraines, dans le cadre du futur dossier de demande d'autorisation d'exploiter le projet photovoltaïque. Ayant eu lecture de ce rapport, Vienne Nature l'a présenté au commissaire enquêteur, qui s'est montré très surpris de ne pas avoir ce rapport dans les pièces du dossier et a téléphoné au service de la Préfecture. Cela peut paraître incroyable, voire suspect, mais la DDT affirme que « ce rapport n'avait pas à faire partie du dossier soumis à l'enquête publique ». Ainsi les résultats des analyses réalisées sur la nappe et les sols de cette décharge, fixant les niveaux de risque sanitaire pour les personnes amenées à travailler sur le chantier, sont enterrés.

Michel Levasseur

Faune, Flore, milieux naturels



Criquet des ajoncs - Samuel Ducept

PROJETS RÉGIONAUX

Actualisation des ZNIEFF de Poitou-Charentes

Les associations de Poitou-Charentes Nature, dont Vienne Nature, se sont proposées de réactualiser les connaissances naturalistes au sein des ZNIEFF de la région, sous la coordination de la LPO France. Dans notre département, ce sont ainsi six ZNIEFF qui ont fait l'objet de cette réactualisation, dont trois sont des créations de ZNIEFF lors de la phase 1, et trois créations de ZNIEFF lors de la phase 2. Cette action est soutenue financièrement par l'Europe et la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

David Ollivier/Samuel Ducept

Atlas des Rhopalocères (papillons de jour) du Poitou-Charentes

L'année 2016 a été consacrée à la relecture des monographies rédigées en 2014, puis à l'écriture des chapitres qui composeront les premières parties du livre. Il s'agit notamment de l'écologie des espèces, des cortèges de papillons de la région... La collecte iconographique a également été lancée auprès des rédacteurs de monographies et des bénévoles photographes. La sortie du livre est prévue pour le début d'été 2017.

Le projet de livre est soutenu financièrement par l'Europe, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et la région Nouvelle-Aquitaine. Il est réalisé sous l'égide de Poitou-Charentes Nature dans le cadre des contrats d'objectifs régionaux et coordonné par Deux-Sèvres Nature Environnement.

Samuel Ducept

Atlas des Orthoptères du Poitou-Charentes

Comme en 2015, l'année a été consacrée à la prospection de nouvelles mailles pour acquérir plus de connaissances sur les espèces qui fréquentent notre département. Les bénévoles se sont vus attribuer des mailles de 10 x 10 km à prospecter, comme c'est le cas désormais dans tous les atlas. Les secteurs prospectés se situent cette année surtout dans le Loudunais et plus ponctuellement dans le Sud et l'Est du département.

Les inventaires ont permis de récolter 3 047 données en 2016, soit 9 331 données au total depuis le début de l'atlas. Aucune nouvelle espèce n'a été découverte au cours des prospections cette année. Malgré tout, ce travail n'est pas vain puisqu'il permet de préciser la répartition de celles déjà connues. Au total, 33 observateurs ont participé aux récoltes de données.

Cinq formations ont été proposées aux bénévoles de la Vienne pour parfaire leurs connaissances. Elles ont rassemblé 31 personnes. La formation régionale annuelle a eu lieu en Dordogne. Une quarantaine de personnes des quatre coins de la région y a participé.

Ce projet réalisé sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et coordonné par Nature Environnement 17 est financé par l'Europe, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Samuel Ducept

Biodiversité de la haie

L'année 2016 correspond à la seconde phase de ce projet de trois ans ayant pour but de décrire la fonctionnalité des haies plantées du Poitou et des Charentes. Cette phase a permis de réaliser le plus gros des inventaires faunistiques et floristiques sur les 25 haies sélectionnées dans le département : botanique, chiroptères, avifaune et rhopalocères. Suite à ces résultats, une première analyse des données a été réalisée pour chaque taxon étudié à l'échelle régionale (25 haies par département dans l'ex Poitou-Charentes). Les résultats encore épars montrent entre autres un effet positif de l'âge de la haie sur les différents taxons faunistiques. De même, les haies en milieu de plaine auraient un effet refuge pour la faune du fait de leur isolement.

Le programme se poursuit et se terminera fin 2017 avec les inventaires reptiles et la réalisation de plusieurs animations sur les haies et leurs fonctions écologiques. Ce programme, réalisé sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et coordonné par la LPO Vienne, s'inscrit dans le cadre des Contrats d'Objectifs. Il est soutenu financièrement par l'Union Européenne (FEDER) et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

Alice Cheron

Observatoire de la mortalité de la faune sauvage par collision routière en Poitou-Charentes

Ce programme régional, débuté en 2013, a pour but de mieux intégrer la mortalité de la faune par collisions routières aux politiques d'aménagement de la route. Dans un premier temps, les objectifs de cette étude sont d'identifier et de classer les tronçons routiers les plus accidentogènes selon différents critères : importance de la mortalité, densité du trafic routier, faisabilité technique d'aménagement. Une première synthèse des données de mortalité de la faune par collisions routières en Vienne a été effectuée à partir de notre base de données entre 2000 et 2012. Toutes les informations de collisions récupérées en 2013, 2014, 2015 et 2016 ont enrichi cette synthèse. En 2016, une expertise sur 20 points noirs identifiés en 2015 en Vienne a été effectuée avec la LPO Vienne. Cette expertise a pour but de proposer des aménagements en faveur de la faune sauvage et de mettre en avant cinq secteurs prioritaires qui feront l'objet de travaux dans les dix prochaines années (forts enjeux de mortalité). Ce projet, piloté en Vienne par Vienne Nature et la LPO Vienne, sous l'égide de la LPO nationale et de Poitou-Charentes Nature, rassemble associations de protection de l'environnement de la région, aménageurs routiers et institutions publiques du Poitou-Charentes. Il est soutenu financièrement par l'Europe (FEADER), le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, les Conseils Départementaux de Charente-Maritime, de la Vienne et des Deux-Sèvres.

Lucie Texier

Programme de médiation, d'information et de conservation de l'Alyte accoucheur en Poitou-Charentes

En 2015 et 2016, l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) ou Crapaud accoucheur a fait l'objet d'une enquête régionale. Une enquête a été menée auprès du grand public afin de préciser sa répartition et son statut, ce qui a permis la collecte d'une soixantaine de données de présence d'Alyte dans le département.

En parallèle, une trentaine de bénévoles a suivi un total de 64 sites où l'espèce était connue ou potentiellement présente : 29 sites se sont révélés positifs (présence de l'Alyte).

Ce programme, réalisé sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et coordonné par Deux-Sèvres Nature Environnement, est réalisé grâce au soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de l'Union européenne (FEDER).

Lucie Texier

Étude et protection des chauves-souris anthropophiles en Poitou-Charentes : amélioration des connaissances et déclinaison de l'opération « Refuge pour les Chauves-souris »

Dans la continuité de ce programme, terminé fin 2015, des prospections « bâti » ont été organisées en collaboration avec le centre d'activités des Milieux Naturels du Grand Poitiers. Huit sites ont pu être visités, dont quatre abritent des chiroptères une partie de l'année. Des préconisations de gestion ont été proposées afin de conserver ces gîtes et favoriser l'attractivité des autres sites pour les chiroptères. Un projet de conventionnement de ces sites est en cours. Ce programme de prospection sur le Grand Poitiers se poursuivra en 2017 sous l'intitulé « Chiroptères et Grand Poitiers ». Ce projet, réalisé sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et coordonné par Nature Environnement 17, est financé par l'Europe (FEADER), la DREAL Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et la Fondation LISEA Biodiversité.

Alice Cheron

Grand Rhinolophe et Trame verte bocagère : étude des facteurs environnementaux influant sur la dynamique des populations

Ce programme régional de trois ans a débuté sa première phase en 2016 et se poursuivra jusqu'en 2018. L'ex Région Poitou-Charentes porte une responsabilité particulière quant à la conservation du Grand Rhinolophe, espèce inscrite comme vulnérable sur la liste rouge des mammifères de Poitou-Charentes en 2016. Dans ce contexte, l'objectif du programme est d'établir un état initial de l'état sanitaire, de la structure et du fonctionnement de la population. Afin d'exploiter au mieux les données biologiques, une convention avec l'université de Lyon I permet un travail en étroite collaboration avec le Labex ECOFECT. Pour répondre à ces questions, une première campagne de captures a été menée en 2016 afin de réaliser des prélèvements biologiques et de marquer individuellement des individus à l'aide de transpondeurs. 26 captures ont eu lieu sur 23 sites permettant l'étude de 3 423 chiroptères de 17 espèces différentes, dont 1 045 Grands Rhinolophes. Au total, 727 Grands Rhinolophes ont été transpondés. À ce jour, 221 de ces individus ont été recontactés grâce à leur transpondeur, soit 30,4 % du total avec un seul dispositif de détection automatique installé et les contrôles manuels menés durant l'hibernation. D'autres résultats positifs viennent compléter ces retours encourageants sur l'étude en cours. Le programme se poursuit avec une nouvelle campagne de capture et une augmentation de l'effort de contrôle des individus transpondés en 2017. Ce programme, réalisé sous l'égide Poitou-Charentes Nature et coordonné par Nature environnement 17, est financé par l'Union Européenne (FEDER), la DREAL Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et le Labex ECOFECT.

Alice Cheron



Grands Rhinolophes - Miguel Gailledrat

Listes rouges

La préservation de la biodiversité régionale est un enjeu majeur. L'établissement de listes rouges permet à la fois de connaître l'état de santé du patrimoine naturel régional, d'évaluer l'impact des politiques publiques engagées et de définir des priorités d'intervention.

Les listes rouges et listes des priorités sont des outils de connaissance indispensables à la définition d'une politique de préservation de la biodiversité cohérente.

L'objectif principal du projet est donc de rédiger un document synthétique sur le statut de conservation de la biodiversité régionale selon les critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

Prévu sur plusieurs années, les groupes concernés en 2016 par ce travail sont les mammifères, les cigales, les hétérocères (papillons de nuit), les crustacés, les mollusques continentaux et les poissons (tous coordonnés par Vienne Nature), puis les champignons et les neuroptères, coordonnés par d'autres structures du Poitou-Charentes. Un travail sur la liste rouge des odonates a également été mené début 2016. Cette liste est coordonnée par Charente Nature. Ce projet est financé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et l'Europe.

Samuel Ducept/Miguel Gailledrat

Plans Régionaux d'Actions (PRA)

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, et plus précisément, du programme visant à stopper la perte de biodiversité, il a été décidé de mettre en œuvre des Plans Nationaux d'Actions (PNA) pour les 131 espèces présentes sur le territoire français (métropole et outre-mer) et considérées comme en danger critique d'extinction sur la liste rouge mondiale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) mise à jour en 2007. Le but de ces Plans Nationaux d'Actions est de mieux connaître et de suivre les populations des espèces concernées, de mettre en œuvre des actions favorables à leur restauration, ainsi que d'informer le public et les acteurs du territoire de la nécessité d'intégrer la protection des espèces dans les activités humaines.

Poitou-Charentes Nature a été choisie par les services de la DREAL pour la rédaction et l'animation de trois Plans Nationaux d'Actions. Après leur validation en 2013 par le Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature (CSRPN), Vienne Nature a mis en œuvre en 2016 ces Plans Régionaux d'Actions (PRA) :

- PRA Maculinea : le travail sur le plan régional d'action a surtout consisté à mettre en évidence l'existence de méta populations d'Azuré du serpolet en Poitou-Charentes. Ce gros travail de cartographie permet de faire le lien entre les populations et sera un outil déterminant pour proposer des sites à acquérir à nos partenaires, comme le Conservatoire d'Espaces Naturels (CREN), pour la préservation de cette espèce.

- PRA Chiroptères : des actions de ce plan sont mises en œuvre dans le cadre du projet régional « Grand Rhinolophe et Trame verte bocagère : étude des facteurs environnementaux influant sur la dynamique des populations ».

- PRA Odonates : bilan des actions menées en 2015 et propositions d'actions à mettre en œuvre en 2017.

Samuel Ducept/Alice Cheron/Miguel Gailledrat



Azuré du Serpolet - Samuel Ducept

1^{ère} rencontre naturaliste du Poitou-Charentes

Depuis plus de 30 ans, les associations de protection de la nature de la région réalisent, sous l'égide de Poitou-Charentes Nature, de nombreuses enquêtes naturalistes sur des thèmes et des approches variés : mammalogie, avifaune, herpétologie, entomologie, botanique, atlas, études de milieux, listes rouges ...

Toutes ces enquêtes ne sont réalisables que grâce à un important réseau de naturalistes bénévoles actifs dans notre région. Ces projets sont le plus souvent valorisés par la publication d'ouvrages et/ou de rapports sans qu'il n'y ait d'autres redevances ou valorisation auprès de nos bénévoles, de nos financeurs et de nos partenaires techniques. Les associations ont donc décidé d'organiser la première édition des rencontres naturalistes du Poitou-Charentes. Celle-ci s'est tenue dans le département de la Vienne début 2017. L'année 2016 a été dédiée à l'organisation de l'événement (réunions préparatoires). Ce projet est financé par l'Europe et le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine.

Miguel Gailledrat

Plateforme de restitution des données à l'échelle du Poitou-Charentes

Poitou-Charentes Nature et ses associations membres travaillent en partenariat avec l'ORE (Observatoire Régional de l'Environnement) à l'élaboration d'une plateforme d'accès aux données naturalistes. Cette plateforme sera à la fois un outil de connaissance et un outil d'aide à la décision. Elle permettra de centraliser dans une seule et même base régionale les données des associations membres de Poitou-Charentes Nature. Cet outil donnera ainsi la possibilité aux internautes de visualiser les différentes observations réalisées par les associations membres de Poitou-Charentes Nature sur les milieux naturels, les espèces faunistiques et floristiques de la région, selon un mode de représentation défini par ce dernier. Vienne Nature participe à l'élaboration de cette plateforme qui, sur le plan technique, sera mise en œuvre par l'ORE.

Miguel Gailledrat

PROJETS DÉPARTEMENTAUX

Étude de la répartition de la Cistude d'Europe dans le département de la Vienne

La Cistude d'Europe est une tortue aquatique autochtone qui n'avait jamais fait l'objet d'étude dans le département de la Vienne. Grâce au soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Vienne, de Grand Poitiers et de la Fondation biodiversité LISEA, un programme d'action pluriannuel (2014-2016) a été élaboré pour affiner nos connaissances sur la répartition de cette espèce dans la Vienne.

Ce projet a permis d'identifier dans 70 sites du département, principalement des étangs, des mares et des cours d'eau répartis autour de Poitiers, dans le Châtelleraudais et dans le Montmorillonnais. Les populations du sud-est du département, principalement localisées sur le bassin versant du Salleron, sont probablement en lien avec les populations importantes présentes dans la Brenne (36). Sur deux étangs suivis du Montmorillonnais, il a été possible d'estimer la taille des populations à près de 70 individus et d'identifier un site de ponte sur lequel il va être désormais possible d'adapter la gestion en faveur de la Cistude pour permettre sa reproduction et assurer sa pérennité.

Ce projet a été mené grâce à de nombreux partenaires techniques : le CREN Poitou-Charentes, le Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais, Grand Poitiers, GEREPI, Poitou-Charentes Nature, Nature Environnement 17 et Charente Nature.

Miguel Gailledrat/Lucie Texier



Cistude d'Europe - Vienne Nature

Mise en place de clés de détermination en ligne, la suite !

Enclenché en 2015, ce projet a permis la mise à disposition des clés de détermination en ligne de deux grands groupes faunistiques : les Odonates (70 espèces) et les Amphibiens (20 espèces).

Cela permet un accès à des guides de détermination gratuits, facilement accessibles, avec un nombre d'espèces limité à celles que l'on trouve dans la Vienne et les départements alentours. Et cela participe à la formation de nouveaux naturalistes.

Le travail s'est poursuivi en 2016 avec la mise en ligne de clés relatives aux Reptiles (ainsi qu'une clé des mues de serpents), puis aux traces et indices de mammifères (empreintes et crottes).

Les clés sont mises en ligne sur le site internet de Vienne Nature et sont disponibles aux adresses ci-dessous :

- Pour les reptiles : www.vienne-nature.asso.fr/cle-reptiles.html
- Pour les mues de serpents : www.vienne-nature.asso.fr/cle-mues-de-serpents.html
- Pour les empreintes de mammifères : www.vienne-nature.asso.fr/cle-empintes-de-mammiferes.html
- Pour les crottes de mammifères : www.vienne-nature.asso.fr/cle-crottes-mammiferes.html

Cette action a été réalisée grâce au soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

Samuel Ducept

Contrat territorial Vienne Aval (CTVA)

Initié en 2011, le Syrva (Syndicat Rivière Vienne et Affluents) coordonne la mise en œuvre du contrat territorial de la Vienne Aval, qui a été validé en 2013 par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Vienne Nature, qui participait aux comités de pilotage et aux différents groupes de travail, fait partie des 20 cosignataires de ce contrat. Dans le cadre de ce contrat territorial prévu sur cinq ans, Vienne Nature a proposé la mise en œuvre d'action de connaissances, de suivis, d'accompagnement de travaux de restauration pour la prise en compte d'espèces patrimoniales et enfin d'actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement sur la thématique des zones humides et milieux associés.

Actions mises en œuvre en 2016 :

Améliorer, assurer la continuité écologique de la Loure et des mammifères semi-aquatiques : franchissement du barrage de Châtelleraut

La transparence des ouvrages d'arts (barrages, seuils) permettant la continuité écologique (trame bleue) est souvent associée à la libre circulation piscicole. Pourtant, certains ouvrages sont aussi des obstacles difficilement franchissables par les mammifères semi-aquatiques. Ce projet vise à mesurer la franchissabilité du barrage de Châtelleraut par la loutre et les autres mammifères semi-aquatiques. Le barrage a déjà été franchi par le Castor

d'Eurasie, mais les résultats mettent en évidence un front de colonisation freiné par l'ouvrage. Dans ce cadre, le travail se poursuivra en 2017 avec un projet de création d'une rampe de passage des mammifères semi-aquatiques sur le barrage. Cette action a été réalisée grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental de la Vienne.

Alice Cheron

Améliorer la connaissance de la répartition de la Grande Mulette sur la Vienne

La richesse du patrimoine faunistique du bassin de la Vienne est particulièrement remarquable au regard de ses mollusques bivalves dulçaquicoles que l'on a l'habitude de nommer Mulettes. Certaines espèces de ce groupe faunistique sont notamment considérées comme vulnérables sur le plan national et européen. C'est le cas de la Grande mulette qui est protégée sur le plan national, sur le plan européen et inscrite sur la liste rouge mondiale comme étant en danger critique d'extinction (UICN, 2011). Des prospections sont menées sur la Vienne depuis 2015 pour améliorer nos connaissances sur sa répartition.

En 2016, elles ont été menées sur la Vienne en aval du barrage de Châtelleraut au sein de 23 stations. 27 Grandes mulettes vivantes ont été découvertes au sein de cinq stations faisant progresser la répartition de l'espèce de 20 km en amont par rapport aux résultats 2015. La localisation précise des individus vivants a été fournie à l'Université de Tours en charge d'un programme de conservation de la Grande mulette (Life +). Ces informations contribueront à l'amélioration des connaissances de l'espèce sur la rivière Vienne. Cette action a été réalisée grâce au soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental de la Vienne et de l'appui technique de l'ONEMA, de LOGRAMI et de l'Université de Tours.

Miguel Gailledrat

Veiller à la prise en compte des mulettes dans la gestion et la restauration des cours d'eau

Lors de travaux de restauration et de gestion de cours d'eau mis en œuvre par les syndicats de rivière, les mulettes ne sont que très rarement prises en compte, alors que certaines, comme la Grande mulette et la Mulette épaisse, sont protégées sur le plan national. Cette action a pour objectif de prendre en compte la présence de ces espèces lors des travaux de restauration de cours d'eau mis en œuvre par le SYRVA et la CCPM (Communauté de communes du Pays Montmorillonnais) de manière à préserver et à améliorer leur état de conservation, mais aussi d'éviter de détruire des espèces lors de travaux lourds. En 2016, le travail a été mené sur les ruisseaux dont la CCPM prévoyait des travaux de restauration.

Cette action a été réalisée grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et l'appui technique de la Communauté de communes du Pays Montmorillonnais.

Miguel Gailledrat



Prospection de la Grande Mulette - Miguel Gailledrat

Veiller à l'intégration des espèces d'Odonates prioritaires du Plan Régional d'Action dans la gestion et la restauration des cours d'eau

Si elles sont encore nombreuses à peupler nos étangs et nos rivières, la plupart des espèces d'Odonates subissent la dégradation de leurs habitats de reproduction. Recalibrage de rivières, drainage, comblement des mares, pollution, fermeture des milieux... sont autant de facteurs qui conduisent à l'appauvrissement de notre faune odonatologique. Un plan régional d'action en faveur des Odonates (PRAO) a été élaboré par les associations de Poitou-Charentes Nature. Ce projet a pour objectif de prendre en compte la présence d'espèces du PRAO lors des travaux de restauration de cours d'eau prévus par les syndicats de rivière du territoire, de manière à préserver et à améliorer leur état de conservation. En 2016, le travail a été mené sur les ruisseaux dont la Communauté de communes du Pays Montmorillonnais prévoyait des travaux de restauration. Cette action a été réalisée grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et de l'appui technique de la Communauté de communes du Pays Montmorillonnais.

Miguel Gailledrat

Zones humides, des milieux fragiles à connaître pour mieux les protéger

En 2016, Vienne Nature a poursuivi son programme d'éducation à l'environnement afin de répondre à l'un des objectifs du contrat territorial Vienne Aval proposant cinq sorties au bord de l'eau à destination du grand public sur les communes de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, Vouneuil-sur-Vienne, Persac, Chauvigny et Antran. Une conférence sur les zones humides a également été réalisée à Lussac-les-Châteaux pour le grand public. Des programmes pédagogiques ont été mis en place auprès des écoles de Sillars, Mazerolles, Queaux et Goux.

Blandine Kesteman

Description des pelouses sèches calcicoles de la Vienne

Au cours de l'année 2016, dernière étape du projet, Vienne Nature a mené des compléments d'inventaires sur la flore rare et menacée des pelouses calcicoles de notre région, sur la base de données bibliographiques. Cette action est financée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

David Ollivier/Guenièvre Dicev

Répartition des sous-espèces de Campagnol des Pyrénées

Grâce au matériel ostéologique transmis par Vienne Nature, Patrick Brunet-Lecomte a publié un article qui montre une zone de divergence passant dans le Centre-Ouest du département. Il peut s'agir d'une zone intermédiaire avec des caractères propres aux deux sous-espèces gerbei et pyreneicus, ou d'une zone de partage entre elles. Hypothèse à confirmer par l'examen d'autres échantillons. Il faut donc récolter des lots de pelotes supplémentaires dans cette zone, comprenant en particulier les communes de Jazeneuil, Béruges et Vouneuil-sous-Biard.

Olivier Prévost

Répartition de la Genette commune

Nous avons poursuivi cette année encore la recherche des crottiers de genette pour préciser la répartition de l'espèce dans le département. Seulement 15 citations pour 8 communes en 2016, ce qui est très inférieur aux résultats de 2015. Le fait marquant réside dans la découverte de la genette en forêt de Saint-Sauvant. Sinon, plusieurs crottiers connus ont été contrôlés montrant ainsi leur fréquentation toujours régulière. Confirmations de la présence de l'espèce à Iteuil (crottier) et Ligugé avec un animal victime de la circulation en décembre.

Olivier Prévost

Enquête nationale sur le Putois d'Europe

Une note de synthèse rassemblant les éléments en notre possession sur le statut et la répartition du putois dans la Vienne a été rédigée dans le cadre d'une enquête de la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères (SFEPM). Cette étude nationale coordonnée par Pierre Rigaux devrait logiquement donner lieu à une publication sur le statut de conservation de l'espèce en France durant l'année 2017.

Olivier Prévost

Enquête départementale sur le Blaireau d'Europe

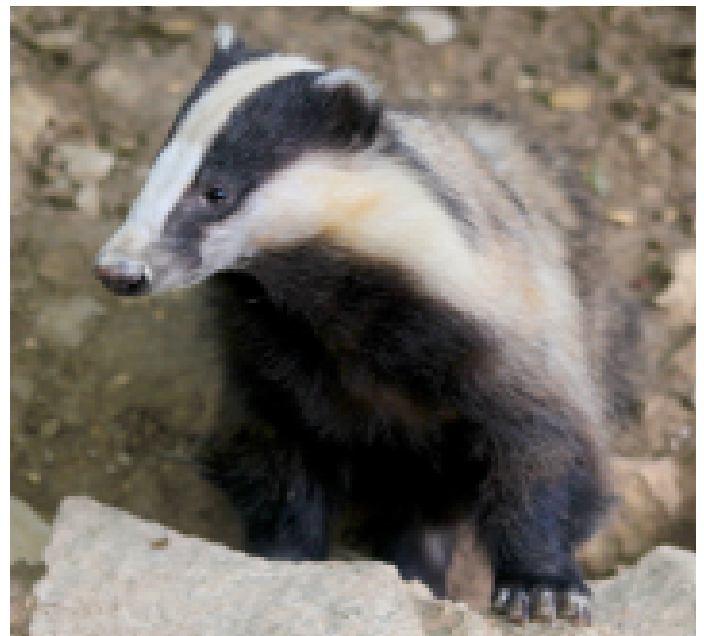
Cette enquête a débuté en 2010 et est animée par un réseau de bénévoles. Elle a pour objectif de collecter des informations précises sur l'état des populations de cet animal, sur sa répartition en fonction des grandes entités paysagères de notre département, sur ses mœurs, ses menaces... dans le but de prévenir d'éventuelles atteintes abusives sur ses populations.

Un groupe, constitué d'une trentaine de bénévoles, dont une dizaine est très active, s'organise donc pour poursuivre ce travail d'enquête entre novembre et avril.

Le suivi d'un terrier à Mondion dans le nord du département se poursuit et a permis la collecte de nombreuses séquences vidéos très intéressantes grâce à l'investissement de bénévoles locaux. Ces données permettront d'affiner nos connaissances sur les mœurs des blaireaux dans la Vienne.

La poursuite de l'enquête va nécessiter encore de nombreuses années de travaux pour parvenir à l'obtention de données complètes, et surtout un investissement bénévole indispensable.

Alban Pratt



Blaireau - Alban Pratt

Suivis estivaux et hivernaux des Chiroptères

Les comptages hivernaux des chauves-souris ont, comme tous les ans, été réalisés de mi-janvier à mi-février. Ce sont 5 155 chauves-souris réparties dans 75 cavités qui ont été inventoriées. Comme chaque année depuis 2006, les comptages des chauves-souris des cavités d'Angles-sur-l'Anglin et de Saint-Pierre-de-Maillé se font en partenariat avec le Comité Départemental de Spéléologie (CDS). Les comptages estivaux ont été réalisés afin de mettre en partie à jour la base de données de Vienne Nature. Ainsi, 707 chauves-souris ont été observées sur 30 sites différents. Ces faibles effectifs s'expliquent par le choix des colonies prospectées : d'anciennes colonies peu suivies ou avec de faibles effectifs. Six colonies n'ont d'ailleurs pas été retrouvées et huit autres sont présentes dans le site, mais n'ont pas pu être comptées en détail.

Alice Cheron

Prise en compte des chauves-souris dans la réfection des ponts routiers

Chaque année, le Conseil Départemental de la Vienne (service DAEE) prévoit la restauration et l'entretien de ponts routiers du département. Afin de protéger les chauves-souris et leurs habitats, nous réalisons un diagnostic chiroptérologique préliminaire et nous proposons, le cas échéant, des solutions en leur faveur (création de nouveaux gîtes, limitation du dérangement...) tout en prenant en compte les contraintes liées aux travaux.

La régression alarmante des populations de chauves-souris est, sans nul doute, liée à la destruction systématique de leurs gîtes. À ce titre, les ponts routiers doivent être systématiquement contrôlés : ils peuvent abriter plusieurs espèces et parfois mêmes des colonies d'importance régionale.

En 2016, 12 ouvrages ont été nouvellement contrôlés dans le département. Des contrôles ont également été menés sur 12 ponts restaurés les années précédentes afin de vérifier leur attractivité. Enfin un suivi de chantier a été réalisé sur deux ponts jointifs afin d'accompagner les services du département et les techniciens dans leur prise en compte des chauves-souris.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du Conseil Départemental de la Vienne.

Alice Cheron

Suivi de la colonisation du Castor d'Europe *Castor fiber* et de la Loutre *Lutra lutra* sur le bassin de la Vienne

Le Castor d'Eurasie et la Loutre d'Europe font partie des espèces animales françaises à forte valeur patrimoniale liées au milieu aquatique. Ces deux espèces sont aujourd'hui en phase d'expansion sur le bassin de la Vienne et leur présence contribue de façon majeure à l'enrichissement de la biodiversité régionale.

Le rôle de Vienne Nature est de suivre et de favoriser la colonisation de ces espèces patrimoniales. En 2016, notre association a une nouvelle fois réalisé des sorties de prospections, principalement sur le bassin du Clain.

Miguel Gailledrat

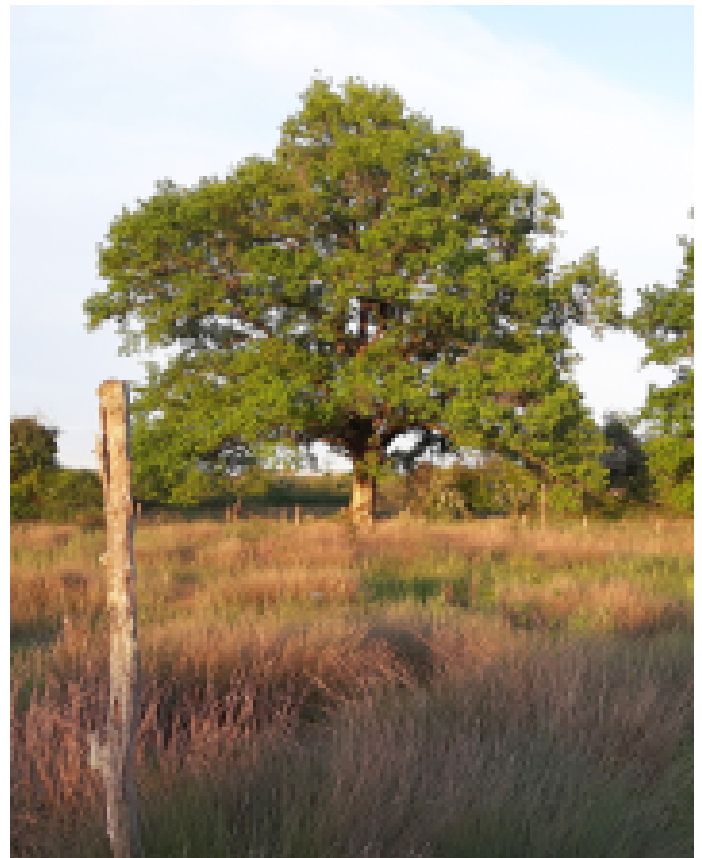
Espace Naturel Sensible du Domaine du Léché - Saulgé

Dans le cadre de sa politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles (ENS), le Conseil Départemental de la Vienne a acquis de la SAFER Poitou-Charentes la partie environnementale du Domaine du Léché présentant un intérêt biologique et correspondant à l'étang de Beaufour, à l'étang du Léché et aux prairies humides, landes et bois riverains.

En 2016, Vienne Nature et la LPO Vienne ont réalisé un diagnostic écologique sur ce site et le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes aura en charge de rédiger le plan de gestion.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du Conseil Départemental de la Vienne et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Samuel Ducept/ David Ollivier/ Alice Cheron/ Miguel Gailledrat/ Lucie Texier



Domaine du Léché - Samuel Ducept

NATURA 2000

Les actions d'animation, d'inventaire, d'expertise et de suivi que mène Vienne Nature sur les sites Natura 2000 du département de la Vienne sont financées par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Basse vallée de la Gartempe et vallée de l'Anglin

Après avoir été choisie par les services de l'État comme structure opératrice, notre association a été désignée comme structure animatrice des DOCUMENTS d'OBJECTIFS (DOCOB) des sites Natura 2000 « Basse vallée de la Gartempe » et « Vallée de l'Anglin » en 2014. Les actions d'animation débutées en 2015 se sont poursuivies en 2016 avec des contacts et des rencontres des acteurs locaux. Des actions de suivis des populations de chauves-souris ont été menées dans les grottes naturelles en hiver, ainsi que des sorties grand public afin de présenter la richesse biologique des sites. Sur le site de la vallée de l'Anglin, un suivi sur des pelouses d'intérêt communautaire (hors SAU) a été réalisé afin d'évaluer l'état de conservation de ces habitats et d'orienter l'animation vers les propriétaires ayant les sites les plus riches et/ou les plus menacés. De plus, le projet de Mesure Agri-Environnementale Climatique (MAEC) commun aux deux sites Natura 2000, a été reconduit en 2016 en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne.

*Miguel Gailledrat/David Ollivier/Blandine Kesteman/
Guenièvre Dicev*

Carrières des Pieds Grimaud

En 2016, le travail a consisté à la proposition et l'animation de Mesures Agri-Environnementale Climatique (MAEC) sur le territoire de la commune de Senillé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne. Parallèlement, le suivi des populations de chiroptères au sein des cavités s'est poursuivi.

Miguel Gailledrat

Autres sites Natura 2000

Vienne Nature participe aux comités de pilotage des sites Natura 2000 pour lesquels les documents d'objectifs sont en cours de mise en œuvre (brandes de Montmorillon, étangs d'Asnière, etc.).

Miguel Gailledrat

EXPERTISES ET SUIVIS ÉCOLOGIQUES

Carrière de Dangé-Saint-Romain, évaluation de la valeur biologique d'une sablière

Souhaitant connaître et minimiser l'impact de son activité sur l'environnement, la SEE Ragonneau (filiale de groupe Lafarge) a fait appel à Vienne Nature, en partenariat avec la LPO Vienne pour la mise en place d'un inventaire biodiversité en 2015 et 2016 sur la carrière en exploitation

des « Champs Près » localisée sur la commune de Dangé-Saint-Romain.

Les prospections ont permis d'inventorier l'ensemble des espèces floristiques et des habitats naturels présents, ainsi que les espèces de chauves-souris, d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens, de libellules, d'orthoptères, permettant ainsi de calculer un Indice de Biodiversité à Long terme (IBL). Développé dans le cadre d'un partenariat entre Lafarge, l'UICN et le WWF, cet indice permet d'évaluer la contribution des programmes du groupe Lafarge à la sauvegarde d'espèces floristiques et faunistiques menacées sur leurs sites d'exploitation et d'offrir la possibilité de les comparer entre elles afin de déterminer, par exemple, l'effort d'aménagement nécessaire pour en améliorer la richesse spécifique.

Nicolas Tranchant/David Ollivier

Suivi de barrages de Castors d'Eurasie sur le ruisseau La Palue à Ingrandes

Depuis 2014, une population de Castors d'Eurasie s'est établie sur le ruisseau de la Palue, un petit affluent rive droite de la Vienne à Ingrandes (86). Pour pouvoir accéder aux ressources alimentaires et garder une ligne d'eau suffisamment importante pour ses déplacements dans le ruisseau, cette population a construit un barrage au droit d'un ouvrage hydraulique sous une voie ferrée. Ce barrage provoque un rehaussement du niveau d'eau et impacte le fonctionnement du système d'assainissement d'une plateforme ferroviaire de la ligne Paris-Bordeaux, pouvant, à terme, générer des détériorations et des problèmes de sécurité. SNCF Réseau a sollicité Vienne Nature pour faire dans un premier temps un diagnostic sur la population de castors du ruisseau, faire des propositions afin d'envisager des solutions adaptées pour limiter les problèmes de sécurité et enfin réaliser un bilan écologique global du ruisseau. La solution proposée et validée est de créer un pré-barrage en amont de l'ouvrage d'art de la SNCF pour inciter le castor à y créer un nouveau barrage, ce qui limitera l'impact sur l'ouvrage et permettra de conserver l'habitat du castor.

Miguel Gailledrat/Alice Cheron/Guenièvre Dicev



Barrage de castors sur le ruisseau La Palue à Ingrandes - Alice Chéron

Préfiguration de la Trame Verte et Bleue du SCOT du Seuil du Poitou

Le Syndicat d'Aménagement du Seuil-du-Poitou (SMAPS) réalise actuellement son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). C'est dans le cadre de l'élaboration de la Trame Verte et Bleue du SCOT du Seuil-du-Poitou que le SMAPS a fait appel à Vienne Nature et à la LPO Vienne.

Le périmètre retenu pour cette étude est celui du SCOT du Seuil-du-Poitou (132 communes du département de la Vienne) et la Communauté de Communes des Portes du Poitou (17 communes).

Les objectifs de cette étude sont de :

- réaliser un état des lieux relatif à la biodiversité (faune, flore) et aux milieux naturels ;
- mettre en lumière des dynamiques, des pressions exercées par les activités humaines sur les milieux et les espèces, et des enjeux sur le territoire du SCOT en matière de biodiversité et de milieux naturels ;
- prendre en compte le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), ses trames structurantes et sa déclinaison à l'échelle du SCOT ;
- préfigurer des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques sur le SCOT ;
- contribuer à l'identification d'indicateurs de suivi de la biodiversité et des milieux naturels utiles à l'évaluation du SCOT après ses 6 ans d'application.

L'étude de la préfiguration de la trame verte et bleue sur le territoire du SCOT du Seuil du Poitou a abouti en 2016 à la réalisation d'un Volet A « Rapport d'étude » et d'un volet B « Atlas cartographique » validés en Comité Syndical le 13 octobre 2016.

Lucie Texier/Miguel Gailledrat

Suivi de la transplantation de station de Renoncule à feuilles de graminée

Vienne Nature a réalisé le suivi de la flore des stations de Renoncule à feuilles de graminée *Ranunculus gramineus*, transplantée en 2014 et en 2016 et de son habitat (xerobromion et mesobromion) sur le site de la carrière Iribarren à Persac, dans le cadre des mesures de réduction de nuisance relatives à la destruction et à la perturbation des espèces protégées qu'implique l'activité d'extraction de la société Iribarren (86).

INRA de Lusignan

Vienne Nature a réalisé un état des lieux des haies champêtres et de la diversité floristique des éléments paysagers du centre expérimental de l'INRA de Verrines à Lusignan dans le cadre de la mise en place d'un suivi. Un suivi photographique des haies a été initié dans le cadre de ce projet.

David Ollivier

Sablière de la Rallerie - Gouex

La LPO Vienne a sollicité Vienne Nature pour la réalisation, au sein du site de la sablière de la Rallerie à Gouex, d'un premier diagnostic de la flore et des habitats naturels et

d'inventaires des amphibiens et odonates, douze ans après des premières prospections.

Cette étude révèle une évolution plutôt favorable depuis 2004 en matière de diversité faunistique, mais un bilan plus que mitigé pour la flore et les habitats avec une typicité faible des milieux et la présence d'un grand nombre d'espèces exogènes.

Guenièvre Dicev/Miguel Gailledrat/Benoit Danten

Vallée de Fontperron - Persac

Le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) a sollicité Vienne Nature pour la réalisation d'inventaires naturalistes sur la Vallée de la Grande Blourde à Persac. Le site, classé en ZNIEFF, est connu pour héberger quelques raretés botaniques d'affinité montagnarde. Les inventaires ont concerné les habitats naturels et la flore, les chiroptères, les papillons de nuit et les coléoptères.

Samuel Ducept/Alice Chéron/Guenièvre Dicev



Gîte potentiel de chiroptères à Persac - Alice Chéron

Faluns d'Amberre - Amberre

Les falunières de Moulin Pochas, gérées par le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN), ont été suivies au niveau des habitats naturels, de la flore, des populations de papillons et d'orthoptères. Cet état des lieux naturaliste permet de dresser quelques consignes de gestion pour que le site puisse s'enrichir encore.

Samuel Ducept/Guenièvre Dicev

Bocage de Poilieux - Saulgé

Après avoir réalisé un inventaire assez complet sur le site en 2013, le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) nous a de nouveau sollicités pour mener des inventaires complets sur les orthoptères et réaliser un état des lieux des populations d'odonates sur le ruisseau de la Vergnade avant une phase de travaux de restauration. Des suivis y seront réalisés en 2018 pour noter les impacts éventuels.

Samuel Ducept

Brande de la Loge – Saint-Léomer

Le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes (CREN) a fait appel à Vienne Nature pour la réalisation d'un diagnostic écologique en 2016 au sein des landes, prairies et des mares du site des Brandes de la Loge à Saint-Léomer. Ces inventaires permettront d'élaborer un document d'actions et d'orienter la gestion du site en faveur des espèces et des habitats d'intérêts.

*Lucie Texier/David Ollivier/Samuel Ducept/Alice Cheron/
Miguel Gailledrat*

Synthèse des connaissances naturalistes pour différents projets

Des bureaux d'études en charge de réaliser des expertises environnementales pour différents projets nous ont sollicités pour réaliser une synthèse bibliographique des connaissances naturalistes sur des communes du département de la Vienne :

- synthèse des connaissances floristiques et faunistiques au niveau de trois sites de Grand Poitiers ;
- synthèse chiroptérologique dans le cadre de 12 projets de parcs éoliens dans les communes de Surin, Availles-Limouzine, l'Isle-Jourdain, Mauprévoir, Nérignac, Payroux, Plaisance, Pleuville, Sommières-du-Clain, La Bussière, Saint-Secondin et Moulismes.

Lucie Texier/Alice Cheron

Trame Verte et Bleue (TVB)

C'est dans le cadre du dispositif « Trame Verte et Bleue : communes », initié en 2015 par l'ex Région Poitou-Charentes, que plusieurs communes du département ont fait appel à l'association Vienne Nature pour les accompagner dans la démarche. Cet accompagnement a été mis en œuvre en 2016 au sein de sept communes : cinq engagées au niveau 1 (actions ponctuelles) de l'appel à projet de la région et deux engagées au niveau 2 (plan d'action communal).

Les communes de Migné-Auxances et de Buxerolles se sont engagées dans la rédaction d'un Plan d'Action Communal, sorte de carnet de route avec des actions à engager pour rétablir les trames vertes et bleues. Ces plans d'actions, respectivement de 13 et 19 actions, donnent droit à des financements par le Conseil régional de l'ordre de 15 000 € pour chaque commune. Vienne Nature a surtout animé les groupes de travail qui ont participé à la rédaction collégiale de ces plans d'actions. Nous avons également participé aux réunions TVB de la commune de Château-Larcher en tant que partenaire technique de la LPO Vienne. Les cinq autres communes, Marigny-Chémereau, Dissay, Béruges, Adriers et Moussac, se sont engagées dans des actions liées aux mares, aux zones humides ou aux bords de chemins.

Cette action a été financée par le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et les communes engagées dans la démarche.

Observatoire de la Biodiversité du Center Parcs

Dans le cadre du projet de Center Parcs sur les communes des Trois-Moutiers et de Morton dans la Vienne, un protocole d'accord a été signé en juin 2011 entre la société Pierre et Vacances, la LPO Vienne et Vienne Nature pour la prise en compte des enjeux environnementaux du bois de la Mothe-Chandenier. L'aménagement du Center Parcs a eu un impact sur la faune et la flore du bois de la Mothe-Chandenier. C'est la raison pour laquelle le protocole d'accord prévoit la mise en place d'un observatoire de la biodiversité sur le site afin d'avoir un outil permettant de suivre l'évolution de la diversité biologique et d'évaluer les actions de gestion mises en œuvre. Les indicateurs, les méthodes et le calendrier de mise en œuvre de cet observatoire ont été validés en 2014 et les premiers suivis de cet observatoire de la biodiversité ont été mis en place dès 2014 pendant la phase de chantier. En 2016, la troisième année de mise en œuvre de cet observatoire a été réalisée avec notamment des suivis spécifiques du Damier de la Succise (papillon de jour patrimonial à l'échelle européenne) et du Triton crêté (amphibien protégé). Cet observatoire concerne également d'autres groupes avec un suivi des reptiles (mise en place de plaques), des papillons de jour, des libellules et des amphibiens sur les mares créées, et un suivi des gîtes à chiroptères intégrés à chacun des bungalows.

*Miguel Gailledrat/David Ollivier/Samuel Ducept/
Benoit Danten*

LISEA-COSEA : mesures compensatoires de la LGV SEA Paris-Bordeaux

Vienne Nature participe sous l'égide de Poitou-Charentes Nature à l'ensemble des dispositifs de partenariat mis en place avec COSEA et LISEA, destinés à concevoir concrètement les mesures compensatoires et organiser leur mise en œuvre dans l'espace et le temps.

Suivi des mares de compensation

L'année 2016 est la troisième année de suivi des mares de compensation (et de substitution). Ce suivi prévoit une description morphologique de chacune des mares, un observatoire photographique et enfin un suivi biologique (flore, amphibien et odonate) afin de suivre l'évolution de ces milieux naturels. En 2016, ce sont 46 mares (21 créées en 2014, 18 créées en 2015 et 7 créées en 2016), réparties le long du tracé LGV entre Saint-Gervais les-Trois-Clochers et Chaunay, qui ont été suivies.

*Guenièvre Dicev/Miguel Gailledrat/Benoit Danten/Samuel
Ducept/Lucie Texier/David Ollivier*

Suivi de la transparence des ouvrages pour les Amphibiens

Pour mesurer l'efficacité des ouvrages de transparence de la ligne LGV pour les amphibiens, cinq ouvrages dans la Vienne ont fait l'objet de suivi. Chacun des ouvrages a été équipé de bâches et de seaux de capture. Les seaux enterrés en sortie d'ouvrage ont été relevés tous les matins entre le 09/02/2016 et le 24/03/2016. Tous les individus capturés ont été identifiés et relâchés.

*Guenièvre Dicev/Miguel Gailledrat/Samuel Ducept/
Blandine Kesteman/Lucie Texier/David Ollivier*



Salamandre tachetée dans un seau de capture - Samuel Ducept

Diagnostic écologique de site en acquisition

Dans le cadre des mesures compensatoires pour la destruction d'habitats naturels et d'espèces protégées, des sites naturels sont acquis par COSEA, puis rétrocédés au CREN Poitou-Charentes. Dans ce cadre, notre association intervient en amont pour la réalisation du diagnostic écologique initial du site qui doit servir de base au plan de gestion qui sera élaboré et mis en œuvre par le CREN. En 2016, ce travail a été mené sur deux sites. Il s'agit du site de Chardonchamps et de la vallée de la Vonne.

Guenièvre Dicev/Miguel Gailledrat/Benoit Danten/Samuel Ducept/Alice Cheron/David Ollivier

Diagnostic de site en conventionnement

Dans le cadre des mesures compensatoires pour la destruction d'habitats naturels et d'espèces protégées, des conventions de gestion sont proposées aux collectivités ou à des privés (agriculteurs). Vienne Nature est en charge de réaliser un diagnostic et de proposer les actions de gestion à mettre en œuvre. Ce travail a été mené sur 11 sites en 2016.

Guenièvre Dicev/Miguel Gailledrat/Lucie Texier/David Ollivier

Suivi de la transparence des ouvrages pour les Chiroptères

Pour mesurer l'efficacité des ouvrages de transparence de la ligne LGV pour les chauves-souris, quatre ouvrages dans la Vienne ont fait l'objet de suivi. Des enregistreurs automatiques d'ultrason ont été installés pendant des nuits entières pour vérifier si les ouvrages de transparence étaient utilisés par les chauves-souris. Comme en 2015, les résultats mettent en évidence que trois des quatre ouvrages le sont.

Alice Cheron

Suivi de la transparence des ouvrages pour les mammifères semi-aquatiques

Pour vérifier si les ouvrages de transparence en faveur des mammifères semi-aquatiques étaient fonctionnels, différents protocoles de suivis ont mis en place sur six ouvrages localisés dans le département de la Vienne. Ces protocoles élaborés par le GREGE (Groupe de Recherche et d'Etude pour la gestion de l'Environnement) s'appuient sur des suivis photographiques, d'empreintes, des pièges à crottes (musaraigne aquatique), des pièges à poils (micromammifères) et sur des prospections à la recherche d'empreintes (loutre).

Benoit Danten/Alice Cheron

Éducation environnement



Les enfants du Club Nature en quête de petites bêtes de l'eau - Vienne Nature

Vienne Nature reçoit de nombreuses sollicitations, en dehors des projets présentés ci-dessous, pour réaliser des actions d'éducation à l'environnement dans diverses structures scolaires, extrascolaires ou à destination du grand public. Près d'une vingtaine de sollicitations ont été traitées cette année.

En 2016, Vienne Nature est intervenue auprès de l'ensemble des classes de l'école de Sèvres-Anxaumont (cinq classes) sur un projet autour de la biodiversité (poursuivi en 2017), au lycée agricole Jean-Marie Bouloux de Montmorillon pour une soirée sur les amphibiens, au centre de loisirs de Fontaine-le-Comte, auprès de la DREAL pour un projet autour de l'accueil de la biodiversité, et enfin auprès du CREN pour qui l'association a réalisé de nombreuses interventions à destination du grand public et des écoles sur les zones humides notamment.

Natura 2000

Dans le cadre de la politique Natura 2000, Vienne Nature propose des animations à destination du grand public et des scolaires sur les sites de la « Vallée de l'Anglin » et de la « Basse-vallée de la Gartempe ».

En 2016, une sortie à destination du grand public a été proposée sur chacun des sites permettant de réunir une vingtaine de personnes.

En parallèle de ces actions à destination du grand public, des interventions ont été menées dans les écoles de chacun des sites. Deux interventions ont été réalisées auprès de l'école d'Angles-sur-l'Anglin et une auprès de l'école de Saint-Pierre-de-Maillé qui ont permis aux élèves de découvrir la biodiversité présente sur ces sites Natura 2000. Cette action a été financée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Blandine Kesteman

Contrat territorial Vienne Aval (CTVA)

Vienne Nature a poursuivi ses actions d'éducation à l'environnement dans le cadre du contrat territorial Vienne Aval afin de répondre à l'un des objectifs de celui-ci. Cette action a été financée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Des actions ont été menées auprès du grand public :

- une conférence sur les zones humides du département sur la commune de Lussac-les-Châteaux le 02/02/16. Celle-ci a réuni près de quarante personnes.
- cinq balades nature au bord de l'eau ont également été proposées sur les communes de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, Vouneuil-sur-Vienne, Persac, Chauvigny et Antran. La communication pour ces sorties a été renforcée (affiches auprès des communes, communiqués de presse, mails aux adhérents, publications sur la page Facebook de Vienne Nature), notamment pour la commune de Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers pour laquelle une émission radio sur

France Bleu Poitou a eu lieu. Ces sorties ont rassemblé une vingtaine de participants.

Des programmes pédagogiques ont également été proposés aux écoles sur le territoire du Contrat territorial Vienne Aval. Le programme initial était composé de trois séances par classe : l'eau sur mesures, la flore des zones humides, les habitants des rivières. Quatre écoles ont participé au projet pour l'année scolaire 2015-2016 : Sillars (deux classes), Queaux, Gouëx et Mazerolles. 126 élèves du CP au CM2 ont été sensibilisés aux zones humides par le biais de ce projet.

Blandine Kesteman

pour l'année scolaire 2016-2017 dans les écoles d'Availles-en-Châtellerault, Gençay, Saint-Maurice-la-Clouère, Sommières-du-Clain, Chauvigny, Joussé et Fontaine le Comte. Des interventions ont été menées en 2016 auprès des écoles de Joussé (une intervention), Sommières du Clain (une séance par classe) et Fontaine le Comte (projet terminé), soit 121 élèves sensibilisés sur le projet. Les interventions se poursuivront en 2017.

Ce projet est soutenu financièrement par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et la fondation Biodiversité LISEA.

Blandine Kesteman



Animation avec l'école de Gouëx - Blandine Kesteman

La biodiversité des bords de chemins

Ce projet départemental a pour objectif de faire découvrir la biodiversité des bords de chemins aux scolaires, mais également au grand public. Celui-ci fait suite au programme « Biodiversité des bords de route » mené par Vienne Nature de 2009 à 2011.

En 2016, plusieurs actions ont été menées dans le cadre de ce programme :

- un travail sur le contenu d'une exposition de huit panneaux a été réalisé, permettant une sensibilisation plus large du grand public. Ce travail sera poursuivi en 2017 afin de finaliser cette exposition.
- une conférence à destination du grand public a été réalisée sur la commune de Béruges. Celle-ci a permis de réunir 25 personnes. Trois autres conférences auront lieu en 2017.
- dix sorties nature à destination du grand public ont été réalisées en 2016 sur les communes de Guesnes, Thurageau, Vouneuil-sur-Vienne, Chauvigny et Saulgé. Celles-ci ont permis de sensibiliser une cinquantaine de personnes sur la biodiversité des bords de chemins.
- un programme pédagogique de trois séances par classe a été proposé à l'ensemble des écoles du département. Le programme initial prévoyait les thématiques suivantes : « je découvre les bords de chemin au travers mes sens », « à la découverte des habitants des bords de chemin », « les bords de chemin en équilibre fragile ». Treize classes, de la maternelle au CM2, ont souhaité participer au projet

Les Landes du Poitou-Charentes

Ce premier programme pédagogique régional travaillé dans le cadre des Contrats d'Objectifs est mené dans les quatre départements de la région et coordonné par la LPO Vienne. Ce projet fait suite à l'inventaire des landes du Poitou-Charentes mené dans la région entre 2002 et 2011. Suite à la mise en place du programme pédagogique et à l'édition de l'exposition sur les landes du Poitou-Charentes (2013), les écoles et collèges de la région ont de nouveau été sollicités cette année pour travailler sur la dernière phase de ce programme.

Vienne Nature est donc intervenue pour l'année scolaire 2015-2016 dans trois classes différentes (du CE1 au CM2) auprès de deux écoles différentes. Le programme initial proposait trois séances : « un paysage abritant une flore spécifique », « les habitants des landes » et une séance bilan. Au total, 75 élèves ont participé au projet et ont ainsi eu l'opportunité de découvrir les Landes.

En plus de ce programme pédagogique à destination des scolaires, une balade nature de découverte des Landes a été proposée au grand public sur la commune de Ternay. Quatre personnes ont participé à cette sortie malgré des conditions climatiques difficiles.

Ce projet est soutenu financièrement par l'Union européenne (FEDER), la DREAL Nouvelle-Aquitaine, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et les Conseils départementaux de Charente, Deux-Sèvres et Vienne.

Blandine Kesteman

Club Nature

Le Club Nature est constitué d'un groupe d'enfants qui se réunit au sein des locaux de l'association une fois par mois, sur le calendrier scolaire, soit 10 interventions par an. Les thèmes abordés sont très variés et déterminés par les enfants lors de la rentrée du club en septembre : découverte des plantes, des amphibiens, des insectes, réalisation de fusain, de constructions pour l'accueil de la biodiversité, d'une cabane... Ce sont autant de thématiques qui ont été abordées en 2016 aux alentours de l'association. En 2016, une moyenne de 4 enfants a participé à chaque séance.

On note pour cette rentrée 2016 de nouvelles têtes au sein du club et notamment des enfants plus jeunes.

Un effort de communication a été mené cette année

concernant le Club Nature : affichage, communiqué de presse, article dans la presse, mails aux adhérents, page Facebook de Vienne Nature... Mais malgré cela, le groupe reste petit et avec des enfants non réguliers.

Le programme du club est disponible sur le site internet de Vienne Nature : www.vienne-nature.asso.fr/club-nature.html

Pour la rentrée 2016, un nouveau club nature a vu le jour sur la commune de Jazeneuil suite à une demande de la commune. Vienne Nature anime ce club pour une année test (2016-2017). Celui-ci est organisé de la même manière que celui de Fontaine-le-Comte. Une moyenne de sept enfants participe régulièrement au club.

Blandine Kesteman

Dispositif Trame Verte et Bleue en Poitou-Charentes

Dans le cadre de l'appel à projet du Conseil Régional du Poitou-Charentes pour des actions en faveur de la trame verte et bleue, Vienne Nature a réalisé, parallèlement aux actions de diagnostic, des actions de découverte de la biodiversité au sein de 5 communes : Béruges, Celle-Lévescault, Dissay, Marigny-Chémereau et Adriers. Ainsi, 4 interventions au sein de l'école de Celle-Lévescault ont été réalisées auprès de 25 élèves de CM1/CM2 sur le thème de l'eau.

Une soirée de découverte des amphibiens a été réalisée sur la commune d'Adriers à destination du grand public, comptant 26 participants, ainsi qu'une après-midi sur la thématique du Sonneur à Ventre Jaune.

David Ollivier/Samuel Ducept/ Blandine Kesteman



Découverte des insectes au CPN - Blandine Kesteman

Que se trame-t-il en Poitou Charentes ?

« Que se trame-t-il en Poitou Charentes ? » est le second projet pédagogique régional (après les Landes) qui a débuté en 2016, coordonné par le Groupe Ornithologique des Deux Sèvres.

Ce programme a vu le jour suite à l'appel à projet sur la Trame Verte et Bleue lancé par la région Poitou-Charentes. L'objectif est d'accompagner ces actions par des interventions d'éducation à l'environnement auprès des scolaires afin de vulgariser et rendre accessible les notions liées à ce sujet complexe.

L'année 2016 a permis de construire et de préparer le programme pédagogique en proposant trois séances pour les collèges et cinq pour les écoles primaires réparties avec le programme suivant :

- intervention 1 : déplacements des animaux, besoins et difficultés. Séance réalisée à travers un parcours à proximité de l'école.
- intervention 2 : un paysage parfait ? Création d'une maquette par les élèves répondant aux besoins de chaque espèce.
- intervention 3 : quels aménagements pour quels obstacles ? Suite de la création de la maquette avec la mise en place d'aménagements facilitant le déplacement des animaux.
- intervention 4 : création d'aménagements. Accompagnement des enfants pour créer des aménagements afin de faciliter les déplacements des animaux.
- intervention 5 : valorisation du projet.

Miguel Gailledrat

Afin de préparer ce programme, Vienne Nature a participé à deux journées de réunions avec les autres associations régionales. Des contacts auprès des différentes structures scolaires participantes ont été réalisés. Les écoles de Migné-Auxances, Saint-Georges-les-Baillargeaux et Chiré-en-Montreuil ont été rencontrées, ainsi que le collège de Charroux. Les interventions auprès de ces structures seront réalisées en 2017. Ce projet est soutenu financièrement par l'Union européenne (FEDER), la DREAL Nouvelle-Aquitaine, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

Blandine Kesteman

ANIMATIONS À DESTINATION DU GRAND PUBLIC ET DES ADHÉRENTS

Sorties avec les adhérents de Vienne Nature

Ces sorties, 26 au total, ont été menées comme des journées ou demi-journées de prospection thématiques. Ces rencontres sont l'occasion de former les participants à la découverte de plantes ou d'animaux et d'enrichir la base de données naturaliste de Vienne Nature. Pour ce faire, ces sorties se sont déroulées dans des secteurs où la faune et la flore étaient peu connues par les naturalistes de l'association. D'autres ont été proposées dans un but de découverte de nouvelles thématiques ou de moments forts (brame du cerf). Quelques-unes d'entre elles ont dû être reportées ou annulées faute de participants en nombre suffisant ou pour des raisons climatiques. Elles ont rassemblé au total 285 personnes.

Miguel Gailledrat

Sorties grand public

49 sorties ont été proposées cette année au grand public sur des thématiques nature diverses : faune, flore, milieux, études, sites... Celles-ci ont rassemblé près de 380 personnes. Les thématiques abordées lors de ces sorties sont nombreuses : flore, printemps du castor, papillons de nuit, milieux, faune...

A titre d'exemple, une visite de la réserve de Saint-Cyr et une soirée d'écoute du brame du cerf ont été proposées aux membres du Comité Local d'Action Sociale du CNRS de Poitiers.



Sortie "Lumière sur les papillons de nuit" - B. Kesteman

Fréquence Grenouille

Une sortie à destination du grand public a été organisée en partenariat avec le Conservatoire des Espaces naturels du Poitou-Charentes à Chaunay. 15 personnes y ont participé.

Réunions naturalistes

Cinq réunions naturalistes ont eu lieu en 2016. Ces rencontres trimestrielles ont permis d'échanger sur des thématiques diverses :

- 25 février 2016 : les micromammifères
 - 19 mai 2016 : bilan du suivi castor sur le ruisseau de la Palue
 - 22 septembre 2016 : bilan des actions chiroptères 2016
 - 15 décembre 2016 : à la découverte de la Paléontologie
- Au total une cinquantaine de personnes a participé à ces rencontres.

Nous avons également tenu notre journée naturaliste annuelle le 26 novembre 2016 dans les locaux de l'Université de Poitiers. Une quarantaine de personnes étaient présentes. Cette journée a permis d'aborder l'avancée des projets régionaux (atlas des Orthoptères, inventaire des chauves-souris, Alyte...), ainsi que des projets départementaux (étude de la répartition de la Cistude, inventaire des pelouses calcicoles, étude de la Grande mulette, les écrevisses de la Vienne...). Cette journée riche en échanges et en convivialité a également été l'occasion de faire le bilan sur les enquêtes en cours (blaireau, saisies WNAT...), de présenter les nouveautés et découvertes de l'année, et de faire le point sur les formations réalisées.

Nuit européenne de la Chauve-souris

Comme chaque année, une action de sensibilisation en faveur des chauves-souris a été organisée dans le cadre de la Nuit européenne. Le 27 août 2016, une intervention en salle, suivie d'une sortie sur le terrain, a été réalisée à Gençay, commune s'étant engagée dans la convention refuge pour les chauves-souris. Les 45 personnes présentes ont pu découvrir le monde des chiroptères et notamment écouter des Pipistrelles communes et des Sérotines communes en chasse sur le ruisseau la Belle.

Animation chauves-souris

Suite à la réussite de l'animation « La Nuit européenne de la chauve-souris » à Naintré, la commune a souhaité organiser une animation similaire à destination des jeunes lors de la soirée d'halloween. Cette animation a eu lieu le 31 octobre au Point jeune de la commune pour une dizaine d'adolescents. Ils ont notamment pu écouter des Sérotines communes en chasse sur le ruisseau Le Rivau.

Tableau de bord de l'environnement

Mis en place par le GRAINE Poitou-Charentes, ce dispositif permet de gérer l'évolution des activités scolaires et grand public et de valoriser ces actions en renseignant de multiples informations quant aux thèmes traités, aux publics ciblés, aux lieux de rendez-vous...

Vienne Nature a renseigné ces informations pour la majorité de ces activités éducatives en 2016. De plus en plus de données nous sont communiquées et permettent ainsi de renseigner au mieux cet outil. L'effort de centralisation des informations sera poursuivi en 2017. Les données ainsi récoltées par le GRAINE permettent d'avoir une vision régionale de l'activité d'éducation à l'environnement réalisée par les associations et de valoriser au mieux ces actions.

Blandine Kesteman

FORMATIONS

Master Pro Université de Poitiers

Vienne Nature est intervenue une vingtaine d'heures dans le cadre du Master Pro Génie Écologique de l'Université de Poitiers. Nos interventions portaient sur l'initiation à la phytosociologie, les chauves-souris et les odonates.

David Ollivier/Miguel Gailledrat

Formation botanique à destination de nos adhérents

Une formation botanique est proposée depuis 2011 aux adhérents de l'association. L'expérience a été renouvelée en 2015 lors de trois sessions. Ces formations ont permis à 31 adhérents de s'initier à la pratique de la botanique et à la compréhension d'un habitat naturel.

David Ollivier

Formation reptiles à destination de nos adhérents

Un cycle de formation a été proposé aux bénévoles de l'association sur la thématique des reptiles. Cinq interventions ont été menées, en salle et en extérieur, pour permettre de reconnaître les espèces du département, de savoir où et comment les rechercher. Au total, plus d'une trentaine d'adhérents y ont participé sous l'encadrement de Johann Raveau.

Johann Raveau / Miguel Gailledrat

Formation orthoptères à destination de nos adhérents

Cinq séances ont été proposées aux adhérents sur la thématique des orthoptères, permettant à 31 personnes de se former sur ces espèces.

Samuel Ducept

Formation insectes des vieux bois

Cette journée de formation a été organisée sur demande du Centre régional de Propriété Forestière pour sensibiliser les propriétaires privés à la conservation des vieux bois dans leurs parcelles. L'intérêt entomologique et ornithologique a été mis en avant. 25 propriétaires ont assisté à cette formation, particulièrement bien suivie.

Samuel Ducept

PUBLICATIONS

Calendrier inter-associatif des sorties nature et environnement

Comme chaque année, Vienne Nature a coordonné le travail de publication du calendrier inter-associatif des sorties dans la Vienne.

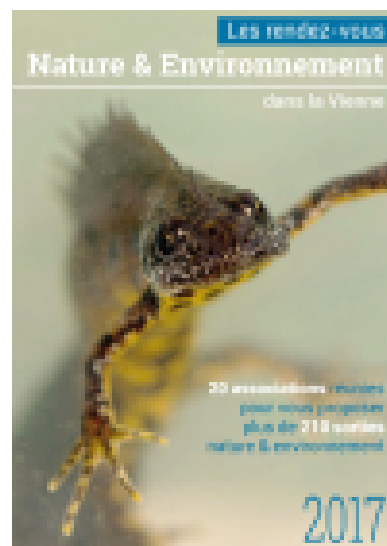
Vingt associations sont réunies autour du projet (ADEMA, ACEVE, Arbrissel, Au jardin d'Aventure, CPIE Val de Gartempe, CPIE Seuil du Poitou, Conservatoire Régional d'Espaces naturels du Poitou-Charentes, Croqueurs de pommes, GEREPI, le GRAINE, Jardinier en herbe, Loire Grands Migrateurs, la Ligue pour la Protection des Oiseaux 86, Objectif Nat', Prom'haies, Société Française d'Orchidophilie Poitou-Charentes Vendée, la Société Mycologique du Poitou, le Triton de Vouneuil, Vienne Agrobio et Vienne nature) et plus de 210 rendez-vous sont proposés en 2017.

De plus en plus demandé et largement diffusé par le Conseil Départemental dans chaque mairie et office de tourisme de la Vienne, l'impression est passée à 11 000 exemplaires.

Malgré un intérêt manifeste pour une version papier, la réflexion vers une version numérique est enclenchée pour faire face à une baisse des aides, ainsi qu'à une évolution des attentes (édition au mois, consultation en ligne/smartphone, etc.)

Ce projet est financé par le Conseil Départemental 86 et Biocoop le Pois tout Vert.

Thibaud Dumas



Bulletin trimestriel de l'association

La réorganisation interne porte ses fruits, le rythme de parution trimestriel est assuré. Une nouveauté cette année, le bulletin est disponible sur le site internet : www.vienne-nature.asso.fr/Publications/revue-trimestrielle.html

Thibaud Dumas

Exposition Cistude

Une exposition sur la Cistude a été réalisée dans le cadre du programme d'étude et de répartition de l'espèce dans la Vienne. Six panneaux sont fortement inspirés d'un précédent travail effectué par Nature Environnement 17. Un septième panneau fait le bilan des études menées dans la Vienne.

Thibaud Dumas



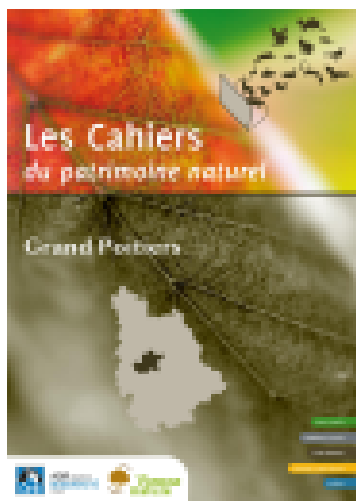
Cahiers du patrimoine naturel de Grand Poitiers

En 2011 et 2012, Vienne Nature et la LPO Vienne ont publié les Cahiers du Patrimoine Naturel pour huit pays de la Vienne (Haut-Poitou et Clain, Montmorillonnais, Loudunais, 6 Vallées, vals de Gartempe et Creuse, Chauvinois, Civraisien et Vienne et Moulière). Pour couvrir l'ensemble du département, il manquait Grand Poitiers et le Châtelleraudais.

Grand Poitiers ayant répondu positivement à notre sollicitation, nous avons entrepris la rédaction, comme pour les premiers cahiers, du Cahier du Patrimoine Naturel de Grand Poitiers.

La rédaction des Cahiers a commencé en 2015 et l'impression s'est achevée courant 2016. Coordonné par Vienne Nature, avec la participation de la LPO Vienne, ce travail a été financé par Grand Poitiers.

Thibaud Dumas/Samuel Ducept



Vie associative

ADHÉRENTS

En 2016, Vienne Nature comptait 479 adhérents individuels issus de 318 foyers et 10 associations adhérentes. Ces dernières (ACEVE, ADEMA, ADEPEN, ASPECT, Les Amis de la Pallu, BeBop, Collectif Contre les Nuisances du TGV, Société Mycologique du Poitou, Le Triton de Vouneuil, Vienne AgroBio) regroupent plus de 488 personnes.

SALARIÉS

En 2016, Vienne Nature a employé 14 salariés (9,04 ETP) :

- Muriel Bossy (assistante gestion administrative et comptable) à temps partiel.
- Guenièvre Dicev (chargée d'études botanique).
- Samuel Ducept (animateur environnement / chargé d'études).
- Thibaud Dumas (chargé de communication et publication Nature Environnement).
- Miguel Gailledrat (coordinateur de structure).
- Blandine Kesteman (animatrice nature-environnement) étant en congé maternité durant une partie de l'année 2016, il a été procédé au recrutement de Nelly Evin (23/05 au 23/06) et Morgane Thery (01/09 au 31/12). Elle est, depuis le 07/11, en congé parental à temps partiel.
- David Ollivier (chargé d'études botanique et milieux naturels) à temps partiel.
- Lucie Texier (chargée d'études).
- Nicolas Tranchant (chargé d'études) qui nous a quitté le 30/04/2016. Il a été secondé puis remplacé par Alice Cheron qui a intégré l'équipe de Vienne Nature le 11/04. Le CA lui a proposé un CDI qu'elle a accepté.
- Ont rejoint l'équipe de Vienne Nature : Benoit Danten, (Chargé de mission naturaliste) du 18/04 au 18/10 et Dominique Finidori en CDD à temps partiel du 05/09 au 30/09 pour une mission de tutorat en comptabilité.

Stagiaire

En 2016, l'équipe salariée de Vienne Nature a accueilli en stage Léa Bourlhonne, en Master 1 (Ecologie et Biologie des Populations). Pendant trois mois, elle a travaillé sur la recherche de la Cistude sur les étangs du pays Montmorillonnais.

COMMUNICATION

Préparation des 50 ans de Vienne Nature

Un ouvrage intitulé « Bêtes et plantes de la Vienne - Déambulation dans la biodiversité départementale » a été mis en chantier cette année dans le but de le publier en 2017 pour les 50 ans de notre association. Rédigé par 12 auteurs, les soixante-dix textes qui constituent le livre parlent de nos compétences, de notre travail d'association de protection de la nature et de notre contribution à la

connaissance et à la préservation de la biodiversité départementale. De nombreuses photos illustreront ce livre qui comptera entre 250 et 300 pages.

Publication hebdomadaire dans Centre Presse et la Nouvelle République

Chaque mercredi, un quart de page nous est réservé pour porter un coup de projecteur sur la biodiversité dans les pages des deux quotidiens. 52 textes et photos sont à préparer et formater. Ce partenariat, dans le cadre des 50 ans de Vienne Nature, nous permettra d'être présents dans la presse locale tout au long de 2017.

Site Internet de l'association

Un groupe de travail bénévole s'est lancé dans le vaste chantier de mise à jour du contenu du site. Les fruits de cette réflexion n'ont pu voir le jour, comme initialement prévu, en 2016. Ce travail n'est pas pour autant perdu et devrait aboutir en 2017. Au programme : une réorganisation des pages, une mise à jour des contenus et un nouvel habillage graphique.

Adoption de Piwik, outil statistique qui permet de respecter les recommandations de la CNIL.

Avec une moyenne de 2 000 visites par mois, le site gagne légèrement en notoriété. Est à noter la part grandissante (23 %) des visiteurs qui utilisent des outils mobiles (smartphone, tablettes), phénomène à ne plus négliger.

Thibaud DUMAS

Stand

Bien parler de nous, se faire connaître, c'est également se doter d'outils adaptés. Nos bénévoles spécialistes de la tenue de stands souhaitaient plus de visibilité et moins de poids à transporter. C'est chose faite avec du mobilier en carton et un rollup permettant d'être vus et repérés de loin. Rangements des stocks et caisses pratiques sont maintenant à disposition de nos bénévoles.

Vienne Nature et les réseaux sociaux

Depuis 2012, Vienne Nature a fait son entrée sur Facebook. Nous voyons dans cet outil une façon simple d'informer « en live » nos adhérents et ceux qui veulent suivre nos actualités. Notre page est consultable à cette adresse : www.facebook.com/pages/Vienne-Nature/ Fin 2016, Vienne Nature comptait 800 « j'aime », signe que l'activité sur ce site est un bon moyen de communication.

WNAT, UN OUTIL DE SAISIE DES DONNÉES EN LIGNE

Le développement de WNAT et surtout son ouverture aux adhérents de Vienne Nature a été lancée fin 2013. Cet outil, à l'instar de BioloVision, propose aux utilisateurs de saisir leurs observations naturalistes réalisées dans le département. Au total, 895 espèces ont été notées (faune

et flore confondues) pour 11648 données récoltées par 44 observateurs en 2016. Le lot de données saisi est équivalent à 2015.

GOUVERNANCE

Comme pour les années précédentes, le dialogue social a permis de concrétiser des avantages pour les salariés de l'association. En effet, les rencontres régulières avec le délégué du personnel se sont soldées par la mise en place du télétravail à temps partiel à domicile et par l'attribution d'une prime de transport mensuelle pour tous les salariés.

Entretiens individuels des salariés.

Malgré une évolution réglementaire, limitant l'obligation à tous les deux ans des entretiens individuels des salariés, Vienne Nature a décidé de maintenir le principe de l'évaluation annuelle des salariés. Louïsette Berton, Suzy Jollivet et Michel Levasseur ont accepté d'assurer ce travail. L'entretien s'est déroulé à partir des éléments présentés par chaque salarié et a fait l'objet de la rédaction d'un bilan. En deuxième partie de ces entretiens, le suivi des formations continues et les prises en compte des demandes des salariés ont permis de présenter au Conseil d'Administration le plan de formation 2017.

Michel Levasseur

GROUPES DE TRAVAIL

Éolien : groupe de travail mai 2016

A l'initiative de Francine Berry, plusieurs administrateurs ont contribué à la rédaction d'un document de référence sur l'implantation d'un parc éolien sur notre territoire. Ainsi, toute personne souhaitant répondre à une enquête publique ou intervenir dans le débat peut s'appuyer sur ce guide appelé : « Note technique à l'usage des représentants de Vienne Nature dans les commissions, des élus, riverains et porteurs de projets ».

Michel Levasseur

Groupe de travail santé-environnement

Vienne Nature a participé le 29 juin 2016 à la DDT à une réunion de concertation sur l'arrêté préfectoral réglementant l'épandage des pesticides au voisinage des établissements recevant des personnes vulnérables (écoles, crèches, hôpitaux et cliniques, EHPAD...). Notre demande d'une distance minimale de traitement n'a pas été retenue, pas plus d'ailleurs que celle de l'Agence Régionale de la Santé ! Une conférence sur les dangers des pesticides a été coorganisée avec l'UFC-Que Choisir, Vigilance OGM et Pesticides et différents partenaires en invitant les Médecins du Limousin (docteurs Périnaud et Mazé) à Civray le 28 novembre.

Vienne Nature a participé à l'élaboration du Plan Régional Santé Environnement (PRSE 3) en réunion plénière le 27 septembre à Vouneuil-sous-Biard, puis en groupe de travail (GT 11 sur les ondes électromagnétiques et sur les nanotechnologies) le 18 novembre à Angoulême. Les travaux se poursuivent. Rappel : une veille santé et

environnement est assurée par Vienne Nature et diffusée (de façon non régulière) à celles et ceux qui le souhaitent.

Roland Caigneaux

Commission juridique

Elle est multi-associative avec l'UFC-Que Choisir 86, l'ACIPE et l'ACEVE. Elle s'est réunie de manière formelle 2 fois en 2016, et de manière virtuelle, en totalité ou partiellement, par courriel ou téléphone, ainsi qu'avec l'avocate plaidant nos intérêts. Le traitement des recours par la justice est de plus en plus lent. Néanmoins le dossier de la porcherie de Chantegeay à Chauvigny a été jugé en notre défaveur. En concertation avec l'ACIPE, principale intéressée, nous n'avons pas jugé utile de faire appel. La plainte auprès du Procureur de la République concernant la contamination par le tritium de la nappe d'eau souterraine par la centrale EDF de Civaux, malgré des relances, est toujours en attente depuis novembre 2013. La commission effectue également une veille juridique journalière (FNE, Actu-Environnement, Préfecture, autres). L'ensemble de ces actions a représenté en 2016 environ 550 heures de bénévolat, en baisse par rapport à 2015 en raison de l'indisponibilité de l'animateur de cette commission. L'animateur, Joseph Grigioni, pour des raisons personnelles, est dans l'obligation de mettre fin à son mandat lors de cette Assemblée Générale 2017.

Joseph Grigioni

PRÉSENCE LORS DES SALONS ET FORUMS

La tenue du stand lors d'événements est accessible à tous les adhérents souhaitant promouvoir l'association dans le département. Plusieurs bénévoles se sont mobilisés :

- en février, à la journée d'échange de graines à Montreuil-Bonnin ;
 - en mars, à la fête du jardin de Saint-Savin et à la fête de la nature et du développement durable de Mignaloux-Beauvoir, aux Portes Ouvertes de l'Université de Poitiers ;
 - en mai, pendant deux jours lors du festival Printemps-Nature à Colombiers ;
 - en avril, au troc plants à Vouneuil-s/s-Biard ;
 - en juin, à la journée ferme ouverte chez M. Joly à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, à la journée des « Jardins au naturel » à Vouneuil-s/s-Biard.
 - en septembre, à la fête de la tomate à Couhé-Vérac ;
 - en octobre, à la fête des cueilleurs de biodiversité à Orches et à la fête des plantes à Ligugé.
 - en novembre, à la Fête de la Nature à Vouneuil-s/s-Biard.
- Les forums des associations de septembre (Fontaine-Le-Comte et Poitiers) et les 3 journées du salon Respire la vie (Poitiers) ont été l'occasion d'étreindre le nouveau mobilier en carton et le panneau créé par Thibaud Dumas.

Louïsette Berton, Isabelle Giraud et Dominique Provost

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE BUREAU

En 2016, ce sont 11 réunions du conseil d'administration (2^e jeudi du mois) et 12 réunions de bureau (1^{er} mardi du mois) qui ont été suivies par l'équipe dirigeante de Vienne Nature.

RÉSEAU ASSOCIATIF

Un réseau fédéral

Vienne Nature participe aux Conseils d'Administration et nombreuses réunions thématiques de Poitou-Charentes Nature, dont elle est membre. Vienne Nature a également participé aux différents groupes de travail liés à la création de la confédération régionale FNE Nouvelle Aquitaine.

- participation au Groupe eau de PCN et à la rencontre FNE sur le SDAGE Loire-Bretagne en vue d'une coordination avec les APNE présentes dans les SAGE.
- rencontre FNE de décembre à Poitiers sur la mise en place de l'antenne régionale de la nouvelle Agence Française de la Biodiversité et de l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle Aquitaine.
- Vienne Nature travaille en partenariat avec plusieurs associations locales ou cantonales de protection de l'environnement, mais aussi avec les associations de protection de la nature départementales de Poitou-Charentes dans le cadre de nombreux projets régionaux .
- les activités de l'ERC (Espace Régional de Concertation) ont été très réduites cette année, avec comme évènement majeur l'assemblée générale le 20 mai, salle Jean Monnet, dans la maison de la Région. Cette baisse de dynamisme peut s'expliquer par l'insuffisance des moyens affectés à l'animation du réseau.
- contribution le 13 septembre au jury participatif attribuant les aides de la réserve parlementaire de la députée Véronique Massonneau. A partir de critères précis et pertinents, les six membres du jury, dont notre vice-présidente Marie Legrand, issus de sphères différentes se sont mis d'accord pour effectuer la sélection des soutiens financiers.
- contribution au projet de charte de l'arbre de la ville de Poitiers en décembre 2016.

En 2016, représentation de Vienne Nature

Vienne Nature participe aux Conseils d'Administration et aux Assemblées Générales de :

- Poitou-Charentes Nature ;
- ADEMA ;
- Vienne Agro Bio ;
- Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne ;
- Fédération départementale de la pêche ;
- Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement en Poitou-Charentes (GRAINE) ;
- Atmo Poitou-Charentes ;
- Observatoire Régional de l'Environnement (ORE) ;
- Union Fédérale des Consommateurs (UFC Que Choisir) ;
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes ;
- Gerepi – Association De Gestion De La Réserve Du Pinail : La valse des salariés se poursuit au Pinail avec le départ de David Beaune et le retour de Pascal Dubech pour une durée limitée, puisque Pascal veut poursuivre sa reconversion. Un appel à candidature a été lancé afin d'embaucher un nouveau conservateur en janvier 2017. La rupture conventionnelle est validée pour le départ de Pascal après 20 ans de bons et loyaux services. Yann

Sellier est toujours l'excellent chargé d'études que l'on sait, Clémentine Préau est en poste 3 ans pour une thèse sur les amphibiens et la modélisation de leur répartition en réponse aux changements climatiques, et, arrivée en décembre pour un service civique de 8 mois, Valentine Dupont a pour mission la géolocalisation des mares de la réserve.

VIENNE NATURE À TRAVERS LA PRESSE

- 28 janvier : Nature et environnement 2016 : 230 sorties pour tous les goûts (La Nouvelle République)
- 29 janvier : Les oiseaux encore à la fête au plan d'eau de Saint-Cyr (La Nouvelle République)
- 2 février : Que vont devenir les 106 arbres de Beaulieu ? (La Nouvelle République)
- 9 février : A Beaulieu, les arbres sèment la tempête (La Nouvelle République)
- 20 février : Polémique à Beaulieu : Claeys : « L'opération va se poursuivre » (7 à Poitiers)
- 20 février : Arbres sans feuilles, comment les reconnaître (Centre Presse)
- 3 mars : Nucléaire : des rejets et des hommes (La Nouvelle République)
- 5 avril : Balade nature au bord de l'eau La Trimouille (Centre Presse)
- 5 avril : Société de Recherches Archéologiques du Pays chavinois (La Nouvelle République)
- 12 avril : Balade nature au bord de l'eau Dangé St Romain (Centre Presse)
- 26 avril : Le crapaud chanteur a élu domicile en centre-ville (La Nouvelle République)
- 29 avril : Balade nature : landes du Poitou-Charentes (Centre Presse)
- 05 mai : Fuite de gaz : l'inquiétude de Vienne Nature (La Nouvelle République)
- 20 mai : Balade nature : les aloses (La Nouvelle République)
- 16 juin : Balade journée des associations de l'Isle-Jourdain (La Nouvelle République)
- 18 juin : Balade nature : reconnaître les arbres (La Nouvelle République)
- 21 juin : Améliorer la qualité de l'eau à la Jallière (La Nouvelle République)
- 22 juin : Balade nature : zones humides de la Vienne (La Nouvelle République)
- 13 juillet : Un recensement réalisé avec l'aide des Poitevins (La Nouvelle République)
- 3 août : Le Sophora de Croutelle : toute une histoire ! (La Nouvelle République)
- 10 août : Sous le charme du Pré Oté (La Nouvelle République)
- 11 septembre : Recherche bénévoles... actifs (La Nouvelle République)
- 25 septembre : Plus de soixante naissances au Domaine du bois aux Daims (La Nouvelle République)
- 2 octobre : Ferme des 1200 taurillons : premiers coups de pelle (La Nouvelle République)
- 23 novembre : Dimanche, on fête la nature (Centre Presse)
- 21 décembre : Contrat territorial Vienne aval : Oui, mais... (La Nouvelle République)
- 24 décembre : Apprendre la nature en s'amusant (Centre Presse)

Alban Pratt

Commissions officielles	Nombre de réunions
Comité de suivi des usages de l'eau en 86	2
Comité départemental de suivi de la qualité de l'eau	1
Comité de pilotage de la cartographie des cours d'eau	2
SAGE Vienne (CLE)	0
SAGE Clain (CLE et groupes de travail)	5
Comité pilotage Re-Sources	2
Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA)	0
CLI Civaux et comité de surveillance	6
Commission Locale d'Information et de Surveillance des déchets (6 CLIS)	0
Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF)	0
Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF)	1
Conseil Départemental de l'Aménagement Commercial dans la Vienne (CDAC)	2
Comités de pilotage locaux des sites Natura 2000	3
Conseil Départemental des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST)	12
Commission des Commissaires Enquêteurs	1
Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)	4
Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels et Forestiers (CDPENAF)	9
Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Poitiers-Biard	1
Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS)	0
Comité consultatif du Pinail et conseils scientifiques	2
Plan Régional Santé (PRS)	2

Autres commissions	
Plan départemental d'élimination des déchets Ménagers et Assimilés (CD 86)	1
Comité de suivi Center Parcs	1
Schéma départemental de l'eau	2
Comité technique Infrastructures routières (CD 86)	2
Stratégie locale de gestion de risque d'inondation de Châtelleraut	1
Conseil de Développement Responsable de Grand Poitiers	4
Réunions d'information sur l'élargissement de l'autoroute A10	6

Vie associative et participation au débat public	
Comité partenarial de gestion CREN	1
Contrat territorial milieu aquatique (Syndicats de rivière)	4
Observatoire régional de l'environnement (RPAPN)	2
Vienne Agro Bio (Conseil d'administration)	2
Conseils d'administration, bureau et AG de PCN	9
Réunions partenaires associatifs (AG, eau, contrat d'objectifs, etc)	11
Réunions LGV	3
Coordination poitevine Sortir du Nucléaire	2
Conseil d'administration et bureau Vienne Nature	23
Groupe naturaliste de Vienne Nature (réunions trimestrielles + rencontre annuelle)	6
Groupe communication	3
Groupe éolien	1
Groupe santé environnement	1
Groupe gouvernance (rencontre délégué + entretiens individuels)	4
Pôle juridique	2
Stands	11

Nombre total de réunions auxquelles les bénévoles de Vienne Nature a participé **157**

Nombre total d'heures de travail bénévole dans le cadre de ces réunions 2 536 h (soit 1,6 ETP*)

Le temps pris en compte concerne essentiellement les réunions. Le temps de mise sous pli du bulletin, les prospections naturalistes, la vie associative... ne sont pas pris en compte.

*ETP : Équivalent Temps Plein



Vienne Nature

14 rue Jean Moulin

86240 FONTAINE-LE-COMTE

Tél. 05 49 88 99 04 - Fax. 08 26 99 86 21

Courriel : vienne.nature@wanadoo.fr

Site : www.vienne-nature.asso.fr